

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3626 - MARDI 26 NOVEMBRE 2019

INSÉCURITÉ AU NORD-KIVU

Vague de manifestations anti-Monusco



Des Casques bleus de la Mission des Nations unies en RDC

Au moins soixante-quinze civils ont été tués depuis le 5 novembre, dans le territoire de Beni, selon les dernières statistiques fournies par Kivu security, qui prend également en compte les corps découverts avant-hier, à la suite d'une nouvelle incursion attribuée aux combattants ADF. A Beni et Goma, la population est descendue dans la rue, hier, pour protester contre la résurgence de l'insécurité consécutive, d'après elle, à l'apathie de la Monusco.

Outre la mission onusienne dont elle récuse l'efficacité, la population s'en est prise également aux ressortissants burundais établis, depuis près d'une semaine, en territoire de Nyarungongo, sans autorisation en règle.

Page 4

MINERAIS

Des diamants de la RDC ont généré 5,92 millions de dollars américains



Le lot de diamants vendus

La vente en Belgique de trois cent cinquante mille carats était la première du genre depuis la signature, en septembre dernier, par ce pays et son ancienne colonie, d'un accord de coopération favorisant les flux commerciaux entre les deux parties. L'opération s'est déroulée à Antwerp diamond tender facility où soixante-dix-neuf sociétés ont proposé quatre

cent vingt-six offres sur trente-six lots. Rappelons que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, avait, à l'occasion de son premier voyage officiel en Belgique, en septembre dernier, promis plus de transparence et de traçabilité dans le commerce de diamants congolais, signant un accord de coopération à cet effet.

Page 2

PACIFICATION DE L'EST

Le MNS plaide pour la suspension des mandats d'arrêt contre certains ex-rebelles M23

Dans son communiqué publié hier, le comité exécutif du Mécanisme national de suivi de l'Accord d'Addis-Abeba (MNS) a précisé sa position contenue dans sa lettre adressée à l'auditeur des Forces armées de la RDC, ouvrant la voie à une réintégration des ex-rebelles de M23.

Coupant court à la polémique suscitée par cette correspondance, le MNS a noté qu'il n'était nullement question de retrait des mandats d'arrêt contre tous les combattants de l'ex-M23 mais plutôt de la « suspension des mandats d'arrêt contre certains ex-M23 », en vue de faciliter leur réintégration dans l'armée nationale et promouvoir ainsi la paix.



Des ex rebelles du M23 (photo Monusco)

Page 4

ENTREPRISES PUBLIQUES

Congo Airways en passe d'être traînée en justice

Page 4

ÉDITORIAL

Atome

Que le pape François ait choisi les villes martyres d'Hiroshima et de Nagasaki, au Japon, pour dénoncer ce week-end la « perversité » de la dissuasion nucléaire et qualifier de « crime » « l'utilisation de de l'énergie atomique à des fins militaires » n'a rien de surprenant. Dès le Concile Vatican II, en décembre 1965, les plus hautes autorités de l'Église catholique avaient condamné ce type d'arme en soulignant que « *le soi-disant équilibre qui en résulte n'est ni une paix stable ni une paix véritable* ». Condamnation sans appel que Paul VI, Jean-Paul II, Benoît XVI avaient relayée, amplifiée même et que le pape François s'est chargé de traduire en termes accablants là où l'usage de ces bombes causa la mort de centaines de milliers d'êtres humains.

Si le pape a dénoncé avec une telle force l'arme nucléaire, ce n'est pas seulement parce qu'il a voulu commémorer le drame qui frappa le Japon, il y a soixante-quatorze ans. C'est aussi par ce que le risque de voir ce type d'arme employé un jour prochain sur un théâtre d'opération grandit de jour en jour. Avec les grandes puissances comme la Russie qui remettent en question les traités signés entre elles pour réduire progressivement la menace que font peser ces engins sur l'humanité tout entière. Avec les nations comme l'Iran qui cherchent à s'en doter, mais aussi Israël, le Pakistan, l'Inde, les Etats-Unis, la Chine, la France, le Royaume-Uni qui en disposent. Avec donc une menace globale qu'aucune autorité internationale ne sera capable de prévenir.

Au propos tenu par le pape là même où l'arme nucléaire a démontré sa dangerosité extrême, il convient d'ajouter deux considérations, certes moins brutales mais tout aussi fondamentales : la première est le coût dément de ce type d'armement dont la sophistication croissante s'avère proprement ruineuse pour les pays qui en disposent ; la seconde est l'atteinte que porte et portera de plus en plus à notre environnement naturel le stockage des déchets nucléaires dont l'élimination va demander en réalité des milliers d'années.

S'il est peu probable que l'appel à la raison lancé par le pape François soit entendu par les Etats et les gouvernements qui se sont dotés de ces armes, il est certain qu'il a été perçu par les peuples concernés. Et donc qu'il déclencherà un jour ou l'autre un mouvement de révolte planétaire.

Le Courrier de Kinshasa

MINERAIS

Des diamants de la RDC ont généré 5,92 millions de dollars américains

La vente en Belgique de trois cent cinquante mille carats était la première du genre depuis la signature, en septembre dernier, par ce pays et son ancienne colonie, d'un accord de coopération favorisant les flux commerciaux entre les deux parties.



Le lot de diamants vendus

L'opération s'est déroulée au Antwerp diamond tender facility, situé au Antwerp world diamond center. Plus de cent quinze sociétés d'Anvers et des entreprises étrangères originaires d'Israël, de l'Inde, de Dubaï et d'autres pays ont assisté à la séance de vente et soixante-dix-neuf sociétés ont proposé quatre cent vingt-six offres sur trente-six lots. Toutes les offres ont été acceptées et la vente a totalisé un montant de 5,92 millions de dollars américains, à un prix moyen de 16,83 dollars par carat, dépassant les attentes, selon la société Samir Gems, qui a organisé la vente.

Les diamants vendus comprenaient des pierres brutes extraites de la Société Anhui-Congo mining investment corporation, une entreprise commune à parts égales entre l'État congolais et des investisseurs chinois. 15% de ces diamants sont de « qualité bijouterie » et 85% de qualité industrielle.

Le président congolais, Félix Tshisekedi, avait réservé une visite au secteur diamantaire anversoise à l'occasion de son premier voyage officiel en Belgique, en septembre dernier. Il avait alors promis plus de transparence et de traçabilité dans le commerce de diamants congolais, signant un accord de coopération à cet effet.

La République démocratique du Congo (RDC) est le quatrième producteur mondial de diamants bruts en volume et le dixième en valeur. L'essentiel des diamants congolais sert aux machines industrielles, notamment pour le forage. Selon les statistiques officielles du Processus de Kimberley, le pays a produit 16,4 millions de carats pour une valeur de plus de cent trente-six millions de dollars en 2018, mais le prix moyen par carat qu'il reçoit pour ses diamants a considérablement baissé au cours des quinze dernières années. Les importations directes de diamants bruts d'Anvers en provenance de la RDC ont régulièrement diminué, tombant à 6,5 millions de carats d'une valeur de 6,5 millions de dollars en 2018.

Patrick Ndungidi

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Eliou
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé,
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbaba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LITTÉRATURE

Jean Bofane fait voyager sa plume entre Kinshasa et Haïti

Dans son prochain roman, pour lequel il a entamé une résidence d'écriture cette semaine, l'écrivain congolais a choisi de parler d'esclavage et de libération en promenant son personnage entre l'Afrique et l'Amérique du Nord, à travers des lieux qui, à ses yeux, comportent de réelles similitudes.

« Je suis en train de préparer un nouveau roman qui parle d'esclavage et de libération et dont la moitié de l'histoire se déroulera à Kinshasa et l'autre à Haïti », a confié au Courrier de Kinshasa, le 20 novembre, à Bruxelles In Koli Jean Bofane. L'auteur de *La Belle de Casa* semble s'être entiché de la région maghrébine. En effet, après son dernier roman qui avait pour cadre le Maroc, il a cette fois choisi de se rendre dans le désert algérien d'où il va réaliser « une résidence d'écriture de douze à treize jours », nous a-t-il dit. Depuis le 23 novembre donc, il s'y est rendu pour écrire « l'histoire d'un écrivain congolais qui cherche à savoir comment les Kongo se sont libérés à Haïti ».

Le personnage que l'on va découvrir dans le prochain roman va entreprendre ce voyage

« parce que la majorité des guerriers de Toussaint Louverture à Haïti étaient des Kongo issus du royaume Kongo. C'est grâce à eux qu'a pu se produire la libération d'Haïti », explique Bofane. Et d'ajouter : « Nous avons été

partout et nous avons fait des choses partout. Donc, à travers ce roman, je vais rappeler aux gens, rappeler peut-être aux Haïtiens qu'ils sont aussi Kongo. Par ailleurs, la souffrance d'Haïti au niveau politique, c'est un peu la même chose que chez nous. Un coup cela semble aller, puis cela ne va plus. Cela semble de nouveau aller, par la suite cela ne va de nouveau plus : un éternel recommencement. Je trouve beaucoup de similitudes entre ces deux terres ».

Par ailleurs, Jean Bofane soutient qu'il a en vue de « chercher l'état d'esprit de la libération ». Et de ce point de vue, « l'on ne va pas seulement parler de la libération de l'esclavage des peuples et des nations mais aussi des libérations personnelles : les lassitudes, les addictions, tout ce qui nous enchaîne », affirme-t-il. Et, au Courrier de Kinshasa qui lui a demandé s'il ne s'identifiait pas lui-même au personnage, il a tout de suite répondu par la négative. Il a même avancé : « Dès le début quand vous le lirez, vous verrez que ce gars-là, ce



Jean Bofane / Adiac

n'est vraiment pas moi. J'ai bien fait exprès de le placer de sorte que l'on voit bien que ce n'est pas Bofane. Il ne me ressemble pas physiquement, psychologiquement non plus. C'est un sale type », a-t-il affirmé dans un grand rire.

Hanté par le Congo

Avec ce personnage congolais au cœur de l'histoire, In Koli Jean Bofane montre encore une fois qu'il est resté très attaché à son Congo natal. Il ne l'a pas

seulement dans l'âme mais bien plus encore dans la peau. Il ne s'en cache pas et le clame :

« Je cherche les solutions du Congo. J'y vais par des pistes de réflexion. Le Congo me hante comme il hante le personnage ». L'auteur reconnaît sur ce point avoir tout de même un point de similitude avec lui. « De ce côté-là, il me ressemble fort. C'est parce que le Congo me hante que j'écris tous ces livres. C'est le Congo qui me motive à chaque fois », souligne

Jean Bofane. Il rappelle ici que plus récemment encore dans *La Belle de Casa*, il n'avait pas manqué de placer un Congolais dans le décor. « Même le dernier roman que j'ai écrit, l'histoire se passe au Maroc, mais il y a un Congolais. Je parle de Mobutu. Dans le roman tous sont Marocains mais il y a tout de même un Congolais. C'est pour dire que ce qui importe pour moi, c'est le Congo, le Congo, le Congo », martèle l'auteur avec énergie.

Et, cet amour que Bofane porte pour sa mère patrie transparait encore mieux quand on l'entend dire : « Mon rêve pour le Congo, ce serait carrément abolir le suffrage universel. J'ai trouvé d'autres moyens d'appliquer la démocratie. Je pense que les mécanismes de démocratie sont arrivés au bout. Peut-être que l'Afrique devrait penser à faire les choses autrement, penser à autre chose. Mon rêve n'est pas seulement pour le Congo, il est aussi pour l'Afrique. Il faudrait qu'elle pense à une autre manière de choisir ses dirigeants ». Et de renchérir : « Mais encore, la souveraineté n'est pas seulement économique, nationale, c'est aussi nos idées. Et je crois que les idées priment, c'est tout. Car avec elles l'on peut faire tout le reste ».

Nioni Masela

PRIX GAME CHANGING INNOVATOR

Le Dr Richard Kayembe Kojan lauréat

La distinction, attribué par les **Recognizing excellence around champions of health (Reach) Awards**, a été décerné au médecin anesthésiste réanimateur congolais par **Bill Gates**, le 19 novembre, lors du **Forum reaching the last mile à Abou Dhabi**.

Le Dr Richard Kayembe Kojan, actuel président d'Alliance pour l'action médicale internationale (Alima), a été récompensé pour la création de la Chambre d'urgence bio-sécurisée pour les épidémies (Cube), dont il est l'un des membres fondateurs. La Cube est une unité de traitement autonome, facilement transportable, pour les maladies hautement infectieuses. Cette chambre individuelle permet au personnel médical de surveiller et soigner les patients atteints d'Ebola dans les zones reculées et à faibles ressources.

La spécificité de la Cube, indique Alima, est de faire passer la protection du soignant au patient infecté. La structuration (parois transparentes/bras externes) permet aux équipes médicales d'assurer une surveillance continue du malade en réduisant les risques de contamination, contrôler ses constantes, administrer des solutés et adapter le traitement depuis



l'extérieur sans avoir à porter un équipement de protection individuelle. La famille reste également en contact grâce aux parois transparentes sans risque de contamination.

Les Cube Alima, explique-t-on, sont actuellement déployées pour lutter contre l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo. Au nombre de trente, fait-on savoir, elles ont abaissé le taux de mortalité des patients à moins de 35%. La Cube modifie la manière dont le personnel médical interagit avec les patients, car les parois transparentes des murs

permettent aux patients et à leurs proches de communiquer en toute sécurité.

« Ce prix que je reçois au nom d'Alima est un honneur pour moi, mais c'est l'innovation médicale apportée par cet outil, au bénéfice du patient, qui doit être récompensée. C'est un travail d'équipe et je salue la performance de mes collègues co-créateurs de la Cube. C'est grâce à cette intelligence collective, aux soignants et salariés Alima qui sont quotidiennement présents sur le terrain, que nous transformons la médecine humani-

taire, en mettant au cœur de nos projets l'innovation qui permet d'apporter les soins nécessaires pour un patient Ebola », a déclaré le Dr Richard Kayembe Kojan. Avant la création de la Cube, a-t-il signifié, le patient Ebola devait rester seul, sans surveillance médicale, sans sa famille. « La situation était difficile pour les patients, les agents de santé, les familles et les communautés. Grâce à la Cube, le patient atteint du virus Ebola peut passer du temps avec sa famille, garder contact avec son entourage, sa communauté. La Cube change

la vie des patients atteints d'Ebola », a signifié le médecin.

Diplômé de l'université de Kinshasa, le Dr Kayembe Kojan a travaillé dans le secteur public et privé. Depuis douze ans, il est dans le monde humanitaire en tant que médecin anesthésiste, référent technique des urgences et soins intensifs, référent médical projet, directeur médical, coordinateur médical, chef de mission et référent médical régional basé à Dakar, au Sénégal. Il a commencé sa carrière humanitaire au sein d'organisations internationales, d'abord dans son pays d'origine, la République démocratique du Congo, puis comme expatrié durant une dizaine d'années. Il a rejoint Alima en 2010 à la suite du tremblement de terre en Haïti, où il a travaillé sur un projet de chirurgie pour les blessés. Le Dr Kayembe Kojan a ensuite occupé plusieurs fois des postes de médecin référent soins intensifs, coordinateur médical et chef de mission, médecin desk. Son domaine de travail d'analyse est les soins intensifs. Il a évolué avec Médecins sans frontières avant de rejoindre Alima, créée par des spécialistes de l'aide humanitaire venant de cette organisation, où il occupe la fonction de président depuis 2015.

Patrick Ndongidi

CONSOLIDATION DE LA PAIX

Le MNS sollicite la suspension des mandats d'arrêt contre certains ex-M23

La structure technique du gouvernement congolais, qui a tenu à mettre fin à la polémique créée par sa demande faite à la justice militaire, rappelle que celle-ci reste conforme à l'esprit et à la lettre des termes de l'engagement visant à booster le processus de résolution définitive de la question des déclarations de Nairobi.

Le comité exécutif du Mécanisme national de suivi de l'Accord d'Addis-Abeba (MNS), dans un communiqué publié le 25 novembre, a précisé sa position contenue dans sa lettre adressée à l'auditeur des Forces armées de la RDC, ouvrant la voie à une réintégration des ex-rebelles de M23.

Coupant court à la polémique suscitée par cette correspondance, le MNS a noté qu'il n'était nullement question des retraits de mandats d'arrêt contre tous les combattants de l'ex-M23 mais plutôt de la « suspension des mandats d'arrêt contre certains ex-M23 », en vue de faciliter leur réintégration dans l'armée nationale et promouvoir ainsi la paix. « Le comité exécutif du MNS tient à informer l'opinion nationale et internationale que sa démarche consiste en une demande de suspension des mandats d'arrêt contre certains membres de l'ex-M23 et non pas un retrait », a expliqué cette structure, qui assure que son soutien dans la lutte contre l'impunité ne sera jamais affecté.

Pour le MNS, sa demande reste conforme à l'esprit et à la lettre des termes de l'engagement visant à booster le processus de résolution définitive de la question des déclarations de Nairobi de 2013. « Le MNS soutient fermement la lutte contre l'impunité, conformément aux engagements nationaux souscrits aux termes de l'Accord cadre d'Addis-Abeba, dans la perspective d'une paix véritablement juste et durable suivant la vision de son excellence Félix Tshisekedi », a précisé le communiqué du MNS qui promet également une mise au point dès le retour au pays de son coordonnateur, en mission à l'étranger.

L'Accord de Nairobi signé en décembre 2013, note-t-on, mettait un terme à l'existence du M23 en tant que groupe armé et a déterminé les modalités de mise en œuvre du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion sociale des ex-combattants de ce mouvement armé.

Lucien Dianzenza

SECTEURS PRODUCTIFS

Une bonne note pour les pétroliers en 2018

La reddition des comptes de l'exercice 2018 révèle un taux de réalisation des recettes de près de 98 %.

Les chiffres continuent de pleuvoir sur la reddition des comptes de l'exercice précédent. Les nouvelles sont plutôt bonnes du côté des pétroliers producteurs si l'on en juge le niveau de leur contribution au budget national. En effet, ce secteur a rapporté cent soixante-cinq millions de dollars américains en 2018. En comparant avec les prévisions, le taux de réalisation se situe exactement à 97,70 %. Sur le montant global collecté, la direction générale des impôts a mobilisé soixante-cinq millions de dollars américains, soit un taux de réalisation de 97 %. Quant à la direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation, elle a réussi à mobiliser 97 %, soit 99,29 millions de dollars américains.

Dans le domaine du pétrole, il faut rappeler que Perenco

reste l'unique producteur sur l'étendue du territoire national. Sa production passera à vingt-six mille barils/jour en décembre 2019, contre vingt et un mille en 2017. La faiblesse de cette production, par rapport à la moyenne régionale, s'explique par le fait que Perenco recourt aux champs matures qui produisent très souvent les dernières gouttes de pétrole. Au cours des dix-neuf dernières années, la société a investi pas moins de 2,5 milliards de dollars américains. Autres chiffres importants, elle a produit environ cent quarante millions de barils. Et les revenus directs pour l'État ont été de l'ordre de cinq milliards de dollars américains. De 2018 à ce jour, elle a connu une croissance de production de 30 %. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

NORD-KIVU

Casques bleus et Burundais indésirables à Goma et Nyirangongo

Les « Gomatraciens » sont descendus dans la rue, le 25 novembre, pour protester contre la résurgence de l'insécurité dans leur ville ainsi que contre la présence de plus d'une centaine de Burundais établis, depuis une semaine, en territoire de Nyirangongo, sans aucune autorisation en règle.

Une situation assez confuse a régné lundi dans la ville de Goma, livrée à la merci des manifestants réclamant le départ des Casques bleus de la Monusco dont la présence est jugée contreproductive. En effet, à en croire les Gomatraciens qui ont investi les rues en guise de protestation contre la montée de l'insécurité dans leur ville, la Monusco ne fait pas suffisamment d'efforts pour sécuriser cette partie du pays en proie aux attaques récurrentes des ADF. La goutte d'eau qui a fait déborder le vase est la mort d'une personne par balle, dans la nuit du dimanche à lundi, du fait des hommes armés non identifiés. Un meurtre de plus que la population locale n'a hélas pu digérer, imputant cette résurgence de l'insécurité à la léthargie de la Monusco dont les unités sont réduites à l'expectative plutôt que de sécuriser la population.

Très tôt le matin, les manifestants ont posé des barricades sur les principales artères de la ville et brûlé des pneus en



Le ministre provincial Dolly Makambo

signe de protestation. Ils s'en sont pris, selon des sources locales, au quartier général de la Monusco, à Boikene, où des vives altercations ont été signalées à l'entrée du campement occupé par des Casques bleus. La police a dû utiliser des gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants dont la détermination à en découdre une fois pour toute avec la Monusco dépassait tout entendement. Dans la foulée, l'un d'eux aurait succombé après avoir été touché par balle, à en croire des sources informelles.

Outre les Casques bleus, les manifestants s'en sont pris également aux sujets burundais établis, depuis une semaine, en territoire de Nyirangongo. Pour la société civile locale, ces derniers qui n'ont aucune autorisation d'établissement en règle, constituent un danger pour l'avenir de ce territoire qui, depuis quelques années, connaît une situation sécuri-

taire très fragile mais aussi des infiltrations. Au moins cent quatre-vingts d'entre eux ont été localisés au village Bugamba (groupement Munigi) et une soixantaine d'autres au village Kasenyi et Ngangi 1, où ils se livrent aux activités religieuses. D'après des sources, cette communauté burundaise aurait initié, sous couvert d'une église, une secte aux contours flous dénommée « Zebiya », au grand dam des autochtones qui redouteraient la planification d'une attaque. « Nous demandons leur rapatriement immédiat pour éviter le pire », a alerté Mambo Kawaya, le président de la société civile de Nyirangongo. Entre-temps, ces ressortissants burundais incriminés, qui disent fuir la guerre religieuse dans leur pays, demandent aux autorités nationales de leur accorder un statut de réfugiés en République démocratique du Congo.

Alain Diasso

Le crash d'un petit porteur fait plus d'une vingtaine de victimes

Un appareil de type Dornier 228, immatriculé 9S-GNH, s'est écrasé dimanche au dessus des maisons à Birere, une agglomération commerciale située au nord du centre-ville, causant d'énormes dégâts tant humains que matériels.

Les habitants du quartier Mapendo, dans l'agglomération de Birere/avenue Tezef, dans la ville de Goma, sont encore sous le choc du drame qui s'est produit dans leur cité, le 24 novembre, dans la matinée. Un avion petit porteur s'y est abattu, quelques minutes après avoir raté son décollage à l'aéroport international de Goma. L'appareil qui devait assurer la rotation vers Beni, à trois cent cinquante kilomètres du chef-lieu du Nord-Kivu, a fini sa course au quartier Birere, provoquant un vaste incendie qui a emporté plusieurs maisons situées dans le périmètre du drame. Le camion d'incendie de la mairie ainsi que celui de la mission onusienne de la Monusco ont eu beaucoup de peines pour le maîtriser. En attendant de connaître les conclusions des enquêtes que viennent d'être lancées par les autorités provinciales, la thèse d'un problème technique est de plus en plus privilé-



Un avion de Congo Airways

giée. De quoi se demander si les appareils de la compagnie Busy Bee, assurant des vols réguliers, charters et des évacuations médicales dans les zones reculées de l'est du pays, subissent régulièrement des contrôles techniques de routine. Quant au bilan des victimes, il diffère selon les sources d'autant plus que le nombre des passagers du vol demeure encore incertain. La mairie de Goma a allégué au moins vingt-neuf corps sortis des décombres, excepté un seul survivant. Le ministère des Transports, lui, a annoncé vingt-six morts pendant que des membres de la compagnie ont parlé d'une dizaine de victimes. Parmi celles-ci, l'on cite quelques célébrités

locales ayant perdu la vie au cours de ce crash, à l'image de Mambo Zawadi, coordinatrice de l'organisation Solidarité féminine pour le développement intégral. Une figure bien connue de la société civile de l'est du pays. Régissant à ce nouveau drame, le énième du genre sur le ciel congolais, Moise Katumbi a interpellé les autorités du pays pour sécuriser davantage les Congolais dans leurs déplacements. « Sur l'eau, sur route, dans les airs... Trop de drames endeuillent régulièrement notre pays. Tout doit être fait pour sécuriser les déplacements des Congolais », a-t-il écrit sur son compte twitter.

A.D.

HCR

Rapatriement des réfugiés centrafricains vivant en RDC

Le processus de retour volontaire fait suite à un accord tripartite signé par l'agence onusienne ainsi que les gouvernements du Congo et de la Centrafrique, depuis juin dernier.

Depuis le 21 novembre, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a aidé de centaines de réfugiés centrafricains, exilés en République démocratique du Congo (RDC) à rentrer chez eux, dans le cadre du tout premier programme de rapatriement librement consenti depuis la RDC, lancé pour environ cent soixante-douze mille personnes déracinées depuis 2013.

Déjà, le HCR note que quelque quatre cents réfugiés ainsi que leurs effets personnels sont partis dans un convoi de quatre camions et véhicules légers, depuis le camp de Mole, vers Zongo, dans la province du Sud-Ubangi, au nord de la RDC. Ils ont ensuite poursuivi leur voyage en bateau jusqu'à Bangui, la capitale de la République centrafricaine.

Grâce au HCR, ces réfugiés centrafricains rapatriés reçoivent une aide au transport et un colis de retour composé d'une

allocation d'aide en espèces et d'articles ménagers de première nécessité, pour les aider à reprendre le cours de leur vie une fois établis de nouveau chez eux. L'agence onusienne facilite également leur réinsertion en apportant son appui pour la délivrance de documents d'état civil et de certificats scolaires. « Nous avons aussi construit des salles de classe dans certaines des zones de retour identifiées. Comme environ la moitié des réfugiés rapatriés sont des agriculteurs, le gouvernement centrafricain leur a alloué des terres arables pour leur permettre de cultiver leur propre nourriture et de subvenir aux besoins de leur famille. Le HCR travaille également avec les autorités judiciaires pour faciliter la récupération des biens des réfugiés », a indiqué le porte-parole de cette agence, Babar Baloch.

Toutefois, des fonds supplémentaires sont nécessaires pour



Après six ans d'exil en RDC, cette dame éprouve la joie de rentrer en Centrafrique

soutenir le gouvernement centrafricain dans ses efforts visant à améliorer l'accès aux soins de santé de base, à l'éducation et à d'autres prestations sociales. En Centrafrique, les réfugiés retournent dans les régions de Bangui et dans les préfectures de Lobaye, Ombella M'poko, la Kemo, Nana Mambere, Mambere Kadei et Sangha-Mbaere, où la situation s'est améliorée

ces deux dernières années. Ils ont déclaré que l'amélioration de la situation de sécurité dans leur région d'origine ainsi que l'accord de paix entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés avaient principalement motivé leur décision de mettre fin à leur exil. Rappelons que depuis la signature de l'accord tripartite entre le HCR ainsi et les gouvernements congolais et centrafricain, plus de quatre

mille personnes se sont inscrites pour bénéficier de ce programme, faisant état de leur souhait de recevoir une aide au retour d'ici à la fin de l'année. Bien que certains réfugiés aient spontanément organisé leur propre retour, le HCR prévoit d'aider près de vingt-cinq mille personnes d'ici à la fin 2020, grâce à ce programme mis en œuvre progressivement.

Blandine Lusimana

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Congo table sur une implication commune dans la lutte

Dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre de chaque année, le gouvernement, par la voix de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, a publié un message, le 24 novembre.

Le gouvernement a déploré, dans son message, le fait que les chiffres exacts des femmes victimes du viol et des autres agressions sexuelles sont très difficiles à obtenir, en raison de la liberté et l'impunité dont jouissent les auteurs de ces actes, de même que la stigmatisation des victimes et de leur silence.

Il a saisi cette opportunité pour appeler l'humanité à mettre la main à la pâte afin d'enrayer ce fléau qui gangrène les sociétés entières.

« Mesdames et messieurs, ceci nous interpelle tous et nous invite à nous engager résolument à redoubler d'efforts pour venir à bout de ce fléau, à travers une forte mobilisation et une fédération de nos énergies, en vue de mener des actions de prévention, de protection des victimes et de poursuite des auteurs de ces violences », a indiqué Jacqueline Lydia Mikolo.

Le gouvernement, conscient de ses responsabilités, a décidé de mener des actions multisecto-

rielles impliquant à la fois les ministères en charge de la Justice, de l'Instruction civique, des Enseignements et celui de la Santé, de la population, de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement afin de mettre en place des mécanismes permettant aux victimes de briser le silence sans que leur sécurité et intégrité ne soient menacées.

Pour ce faire, un numéro d'urgence est mis à la disposition des victimes et des témoins, le 1444, rattaché à celui de la police, le 117. Aussi, plusieurs actions sont menées, notamment les campagnes de sensibilisation, la formation des cadres étatiques et non étatiques, l'ouverture des guichets uniques de prise en charge des victimes et bien d'autres.

Jacqueline Lydia Mikolo a fait savoir que les violences faites aux femmes sont une réalité quotidienne dans le monde et au Congo, précisant que c'est l'une des violations des droits humains les plus répandues pourtant mais moins reconnues.



Jacqueline Lydia Mikolo délivrant le message du gouvernement / Adiac

« Qu'il s'agisse des violences conjugales, domestiques, d'agressions sexuelles, des viols, des mutilations génitales et des mariages précoces, elles représentent un risque plus grand pour les femmes que le cancer, les accidents de la route, la guerre et le paludisme réunis », a signifié la

ministre. Elle a ajouté que les violences faites aux femmes ne comprennent pas seulement des insultes ou les coups, mais également des droits dénigrés des opportunités limitées, des voix réduites au silence et une compromission de l'atteinte des objectifs mondiaux d'éradication de la pauvreté. Leur impact sur le développement humain et économique est considérable. Si, au plan international, cette journée est célébrée sur le thème « Oranger le monde : la génération «Egalité» s'oppose au viol », au niveau national, par contre, elle est commémorée sur le thème « Les violences fondées sur le genre et leurs conséquences sur le développement socio-économique de la femme ». Rappelons que cette journée a été instituée par l'Assemblée générale des Nations unies par résolution 54/134, du 17 novembre 1999, sous l'impulsion des féministes colombiennes. Elle est célébrée en mémoire de trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines.

Rude Ngoma

L'espace CigrI entend renforcer les mesures de répression

Une rencontre de haut niveau des ministres de la Justice et du genre de l'espace communautaire, axée sur les violences sexuelles à l'égard des femmes, va s'ouvrir le 27 novembre à Brazzaville. En perspective de la tenue de ces assises, les experts ont ouvert, le 24 novembre, une réunion préparatoire devant élaborer l'ordre du jour des travaux.



Le ministre et les experts de la CigrI en photo de famille / Adiac

La réunion d'experts, dont les travaux ont été patronnés par le ministre congolais de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, planche sur l'évaluation de la mise en œuvre de la déclaration de Kampala, sur les mesures répressives des violences sexuelles fondées sur le genre dans la zone Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CigrI).

Pendant trois jours, les experts de la CigrI vont dresser l'état des lieux de l'applicabilité des résolutions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement, lors des assises tenues le 15 décembre 2011 à Kampala, en Ouganda. Au regard du niveau d'application de ces mesures dans chaque Etat membre, ils vont approfondir des réflexions en vue d'élaborer

d'autres mesures stratégiques de répression plus efficaces, capables de mettre un terme aux viols au sein de cette sous-région.

Dès que ces dossiers seront arrêtés, ils seront débattus lors de la grande réunion dénommée «Consultations de haut niveau des ministres du Genre et de la Justice» qui s'ouvrira le 27 novembre à Brazzaville.

« La présente réunion technique préparatoire, en prélude à la réunion de consultation de haut niveau des ministres de la Justice et du Genre de la CigrI, est un moment solennel qui nous permettra de faire le point de l'état des lieux de la mise en œuvre de la déclaration de Kampala du 15 décembre 2011. Prise par les chefs d'Etat et de gouvernement, celle-ci vise la prévention et ré-

pression de la violence sexuelle à l'égard des femmes et enfants », a souligné le garde des sceaux, Aimé Ange Wilfrid Bininga.

La mise en œuvre de ces résolutions est la réponse à une situation caractérisée par des conflits armés prolongés dans la région, dont les femmes et les filles payent un lourd tribut, à travers des viols.

Rappelons que la CigrI comprend onze Etats membres, qui sont l'Angola, le Burundi, la République centrafricaine, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, la Tanzanie et la Zambie. Elle compte deux programmes principaux centrés sur la paix et la sécurité au sein de la zone communautaire.

Firmin Oyé

Les collégiennes sensibilisées aux grossesses précoces

Le Forum des éducatrices africaines (Fawe)-Congo a animé, le 25 novembre à Brazzaville, une conférence interactive avec les élèves d'Antonio-Agostinho-Neto, dans le sixième arrondissement Talangaï, sur les menstruations, grossesses précoces et les violences fondées sur le genre.

L'initiative cadre avec la commémoration de la Journée internationale de l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée sur le thème « Oranger le monde : la génération égalité s'oppose au viol ». La rencontre a suscité l'engouement de plusieurs collégiennes et leur a permis d'interagir avec les trois exposantes sur l'attraction de la gente féminine, la tolérance, l'accoutrement de la jeune fille, le calcul du cycle menstruel, l'éducation parentale et autres.

Sur chaque thème abordé, les trois exposantes ont, tour à tour, expliqué en termes clairs les causes, les conséquences, les concepts clés et la manière d'éviter les grossesses non désirées ainsi que les différentes formes de violences à l'école. Au terme de la rencontre, le Fawe-Congo a encouragé le Club du collège Antonio-Agostinho-Neto à continuer de recenser les problèmes des filles et à développer entre filles plusieurs thèmes de discussion.

« Nous ne pouvons pas seulement éduquer la fille et omettre les jeunes garçons. Nous nous efforçons à enlever dans la tête des filles l'idée d'infériorité par rapport aux hommes. En plus, nous venons de leur donner les outils nécessaires pour qu'elles évitent le viol qui est parfois lié à leurs comportements »,

« Nous ne pouvons pas seulement éduquer la fille et omettre les jeunes garçons. Nous nous efforçons à enlever dans la tête des filles l'idée d'infériorité par rapport aux hommes. En plus, nous venons de leur donner les outils nécessaires pour qu'elles évitent le viol qui est parfois lié à leurs comportements », a indiqué Honorine Kaya, coordonnatrice nationale du Fawe-Congo. Elle a, par ailleurs, promis de continuer la sensibilisation au lycée Thomas-Sankara, au collège de la Liberté et dans les autres écoles de Brazzaville nord.

Signalons que le Fawe est une organisation non gouvernementale panafricaine fondée en 1992 par cinq femmes ministres de l'Education, dans le but de promouvoir l'éducation des filles et des femmes en Afrique subsaharienne, conformément à l'éducation pour tous. Sont membres de l'organisation les femmes ministres de l'Education, les recteurs d'université, les décideurs politiques dans le secteur de l'éducation, les chercheurs, les spécialistes du genre et des droits humains.

Fortuné Ibara

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

L'ONU souligne l'impunité, la honte et les inégalités entre les sexes

La violence contre les femmes et filles est l'une des violations des droits humains les plus répandues et les plus dévastatrices dans le monde, mais elle est souvent passée sous silence, selon l'Organisation des Nations unies.

Au cours de leur vie, la moitié des femmes tuées dans le monde l'ont été par leur partenaire ou leur famille, et la violence perpétrée contre les femmes est une cause de décès et d'incapacité aussi courante chez les femmes en âge de procréer, que le cancer et une cause de maladie plus grave que les accidents de la route et la malaria réunis », a déclaré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, dans son message marquant la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre.

« La violence sexuelle contre les femmes et les filles est enracinée dans des siècles de domination masculine », a-t-

il ajouté, rappelant au monde que la stigmatisation, les idées fausses, la sous-déclaration et la mauvaise application des lois perpétuent l'impunité dans les affaires de viol.

« **Tout... cela doit changer maintenant** »

« Si je pouvais faire exaucer un vœu, ce serait de supprimer totalement le viol », a, pour sa part, déclaré la directrice exécutive de l'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka.

« Le viol n'est pas un acte isolé. Il endommage la chair et se répercute dans la mémoire. Il peut avoir des résultats qui changent la vie, des résultats non choisis: une grossesse ou une maladie transmise »,

a expliqué Mlambo-Ngcuka, ajoutant que les conséquences d'un acte ponctuel peuvent s'étendre à des effets néfastes à long terme. « Il s'agit d'un effet durable et dévastateur qui touche d'autres personnes : la famille, les amis, les partenaires et les collègues », a-t-elle poursuivi.

La directrice d'ONU Femmes a souligné les vulnérabilités des femmes et des filles. « Dans la grande majorité des pays, les adolescentes sont les plus exposées au risque de violence sexuelle de la part de leur mari, partenaire ou petit ami, actuel ou ancien. De par notre travail sur d'autres formes de violence, nous savons que des millions de femmes et de filles ne sont

pas en sécurité chez elles », a précisé Mlambo-Ngcuka. Elle a également déploré « une sous-déclaration importante des agressions et l'impunité persistante des auteurs de viols ».

Mlambo-Ngcuka a précisé: « Moins de dix pour cent des femmes ayant cherché de l'aide, après avoir été victimes de violence, se tournent vers la police », expliquant que « dans de nombreux pays, les femmes savent qu'en signalant une agression sexuelle, elles risquent bien plus d'être blâmées que ce qu'on ne pourrait le penser et elles doivent faire face à un sentiment de honte injustifié ». De manière quasi-universelle, la plupart

des auteurs de viols ne sont pas dénoncés ou restent impunis, a-t-elle ajouté.

La cheffe d'ONU Femmes a appelé à la criminalisation du viol en plaçant la victime au centre de l'intervention et en demandant des comptes aux violeurs. « Ceux qui utilisent le viol comme une arme savent parfaitement à quel point il traumatise et réprime la voix et l'action. C'est un coût intolérable pour la société », a affirmé la directrice.

« Plus aucune génération ne doit subir les conséquences du viol. Nous sommes de la génération Égalité et nous mettrons fin aux viols », a lancé Phumzile Mlambo-Ngcuka.

Yvette Reine Nzaba

SAHEL

Florence Parly appelle les pays de l'UE à s'unir pour combattre les groupes islamistes

La ministre française des Armées a demandé aux Européens de prêter main-forte à Paris dans sa lutte contre les terroristes dans la région qui revêt, selon elle, une importance cruciale pour la sécurité de l'Union européenne (UE).

L'opération Barkhane est confrontée actuellement à un « très difficile défi » au Mali, a déclaré la ministre française, dans un entretien accordé au Financial Times. Elle appelle les pays de l'Union « à se joindre à la lutte contre les groupes islamistes au Sahel, alors qu'une inquiétude croissante gagne la campagne militaire française lancée il y a six ans, qui ne parvient toujours pas à éradiquer la menace d'insurrection en Afrique ». Le journal rappelle la série d'événements qui ont récemment secoué le Sahel, dont la mort du vingt-huitième soldat français dans la région, l'attaque au Burkina Faso ayant fait trente-sept morts et le décès de cinquante personnes sur une base malienne.

Pour la ministre française, les membres de l'UE devraient contribuer à la formation des armées nationales et l'envoi de forces spéciales pour aider le Mali, l'opération au Sahel étant « cruciale pour la sécurité de l'Union européenne », après la défaite de Daech, au Proche-Orient. D'après elle, l'exemple africain doit apprendre aux Européens à agir « lorsque surviennent des crises qui menacent directement les intérêts de l'Europe ». Dans ce contexte, elle a souligné l'importance de l'Initiative pour l'Europe, avancée par Emmanuel Macron.

Noël Ndong

L'association Avenir Nepad plaide pour une proposition de loi en la matière

Au cours d'une conférence de presse qu'elle a animée le 25 novembre à Brazzaville, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le mouvement a recommandé au gouvernement de prendre toutes les mesures visant à protéger ces dernières contre toutes les formes de violences dont elles sont victimes.



Photo de famille

L'Avenir Nepad veut que soit accéléré le processus de révision des instruments juridiques nationaux (code pénal, code de la famille, etc.) en les harmonisant avec les engagements internationaux et régionaux en matière des droits des femmes auxquels le Congo a souscrits. L'association a invité la société civile à tout mettre en œuvre pour promouvoir et défendre les droits des femmes, et les partenaires internationaux d'accompagner le pays dans la voie de la promotion, la protection et la défense de ces droits. En effet, la violence à l'égard des femmes et des filles est un problème d'envergure mondiale, a rappelé le coordonnateur de l'Avenir Nepad, Stanislas Ngodi. Selon lui, le viol est une forme très spécifique de

violence perpétrée contre les femmes et les filles. Enracinée dans un ensemble complexe de pouvoir, de contrôle et de croyances patriarcales, il continue de créer un environnement social propice aux actes de violence dont l'omniprésence est normalisée. Cette « culture » se perpétue à travers l'utilisation d'un langage misogyne, la réduction de la femme à l'état d'objet et la glorification de la violence, a-t-il signifié.

Les comportements couramment associés au viol, a-t-il poursuivi, comprennent la tendance à blâmer la victime, l'objectification sexuelle, la banalisation du viol et son déni généralisé ou le refus de reconnaître le préjudice que constitue le harcèlement ou l'agression sexuelle.

Sur le plan national, a-t-il déploré, la législation relative aux violences fondées sur le genre semble n'avoir pas beaucoup évolué. Malgré la volonté manifeste des autorités de réduire considérablement les violences dont sont victimes les femmes et filles, les résultats ne sont guère satisfaisants, à l'en croire. Les groupes vulnérables continuent d'être marginalisés et ont du mal à revendiquer leurs droits et à se faire entendre, a souligné Stanislas Ngodi.

Les études menées montrent, en effet, la persistance des actes de violences. Les femmes dans le foyer, dans le monde professionnel, à l'école, lors des rites de veuvage, dans la politique, etc., continuent de subir et leurs droits ne cessent d'être bafoués. Sur le terrain, le

constat est que l'application de la loi n'est toujours pas effective. C'est ce qui ressort de la politique nationale genre 2017-2021 élaborée par le ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Un certain nombre des conventions et instruments juridiques régionaux et internationaux sur les questions de genre ont été ratifiés par la République du Congo. Toutefois, en dépit de cet effort d'ordre juridique appréciable, il sied d'indiquer que sur le plan pratique, le pays n'a pas encore suffisamment fait pour l'égalité des sexes et la promotion des femmes comme principes fondamentaux et conditions du développement humain et durable.

Guillaume Ondzé

NAMIBIE

Le pays vote mercredi pour des élections générales

Le parti au pouvoir, qui dirige l'ancienne colonie allemande depuis son indépendance en 1990, est une nouvelle fois donné favori des scrutins prévus, malgré le fait qu'une récession économique sévère sévit à travers son territoire et que la grogne de la population se poursuit.

Les analystes estiment que les consultations générales, qui vont se dérouler sur place, ne sont qu'« une formalité pour le régime, malgré la crise ». Henning Melber, par exemple, a indiqué : « Il n'y a pas d'alternative crédible à la Swapo (Organisation du peuple du sud-ouest africain), avec une opposition aussi faible, elle n'a rien à craindre ».

La victoire certaine du régime ne peut donc pas s'expliquer par le bilan affiché par la Swapo et le président Hage Geingob, 78 ans, candidat à un second mandat. Ce que les observateurs soutiennent, parce que malgré les ressources naturelles que dispose le pays, dont l'uranium, des fonds marins riches en poissons et en diamants, sans compter l'essor de son tourisme, la Namibie semble engluée depuis 2016 dans une sévère crise économique. S'y ajoutent la chute des cours des matières premières ainsi que la sécheresse qui sévit sur son sol, depuis plusieurs saisons.

Sur le plan de l'emploi, un tiers (34%) de sa population est au chômage, surtout les jeunes (43%). Quant au produit intérieur brut du pays, il a reculé en 2017, en 2018 et dans la première moitié de l'année en cours, malgré les prévisions de rebond des analystes.

En dépit de ces indicateurs virés au rouge vif, l'actuel président assure que parmi les quatre candidats en lice pour

la présidentielle, il est le seul capable de rétablir la situation. « Votez pour moi, afin que je puisse continuer sur la même voie (...). Nous sommes engagés dans la deuxième phase de notre lutte, celle de l'émancipation économique et de la satisfaction des besoins essentiels », a-t-il déclaré, le 23 novembre, en clôturant sa campagne dans un stade de la capitale Windhoek devant de nombreux partisans.

McHenry Venaani, du Mouvement démocratique populaire, actuellement âgé de 42 ans, figure parmi les candidats retenus. Il s'était engagé contre l'actuel président en 2014 et aurait moins de chances de l'emporter cette fois à cause de sa proximité passée avec l'Afrique du Sud (sous l'apartheid).

Une enseignante et travailleuse sociale de formation de 57 ans, en l'occurrence Esther Muijangué, est la première femme qui va briguer la magistrature suprême. En attendant le jour du scrutin, elle ne cesse de dénoncer « la corruption et le clientélisme du régime ». Ces délations ont lieu après que Wikileaks a contraint ce mois deux ministres à démissionner en révélant qu'ils avaient touché des pots-de-vin d'une entreprise de pêche islandaise.

Plusieurs analystes conviennent d'avancer que pour l'élection présidentielle de cette année, la seule menace réelle semble venir d'un ancien avocat

de 62 ans, Panduleni Itula. Il s'agit d'un membre de la Swapo, qui se présente en candidat indépendant. Pas plus longtemps que la semaine dernière, l'ancien dentiste avait regretté les conditions de vie actuelle des Namibiens : « Le peuple namibien vit dans la détresse, je ne peux ignorer en conscience ce cri du peuple ». Malgré la détermination du candidat, qui dénonce les échecs du régime, notamment la pauvreté et les inégalités qui affectent une partie de sa population, les experts pensent que « même s'il mord sur l'électorat du parti au pouvoir, il ne peut espérer mieux ».

Ancienne colonie allemande, la Namibie, administrée par l'Afrique du Sud à partir de 1915, est devenue indépendante, le 21 mars 1990, mettant fin à plus d'un siècle de domination étrangère. Sam Nujoma, dont le parti indépendantiste, la Swapo, avait remporté la majorité, lors de l'élection d'une Assemblée constituante, fin 1989, fut le premier président du pays. Il sera réélu en 1994 et 1999. Hifikepunye Pohamba, dauphin du président Nujoma et candidat de la Swapo, remporte le scrutin présidentiel, en novembre 2004. Il est réélu en 2009. L'actuel chef de l'Etat namibien, Hage Geingob, également candidat de la Swapo, avait été élu, le 28 novembre 2014.

Nestor N'Gampoula

SAHEL

Florence Parly appelle les pays de l'UE à s'unir pour combattre les groupes islamistes

La ministre française des Armées a demandé aux Européens de prêter main-forte à Paris dans sa lutte contre les terroristes dans la région qui revêt, selon elle, une importance cruciale pour la sécurité de l'Union européenne (UE).

L'opération Barkhane est confrontée actuellement à un « très difficile défi » au Mali, a déclaré la ministre française, dans un entretien accordé au Financial Times. Elle appelle les pays de l'Union « à se joindre à la lutte contre les groupes islamistes au Sahel, alors qu'une inquiétude croissante gagne la campagne militaire française lancée il y a six ans, qui ne parvient toujours pas à éradiquer la menace d'insurrection en Afrique ».

Le journal rappelle la série d'événements qui ont récemment secoué le Sahel, dont la mort du vingt-huitième soldat français dans la région, l'attaque au Burkina Faso ayant fait trente-sept morts et le décès de cinquante personnes sur une base malienne.

Pour la ministre française, les membres de l'UE devraient contribuer à la formation des armées nationales et l'envoi de forces spéciales pour aider le Mali, l'opération au Sahel étant « cruciale pour la sécurité de l'Union européenne », après la défaite de Daech, au Proche-Orient.

D'après elle, l'exemple africain doit apprendre aux Européens à agir « lorsque surviennent des crises qui menacent directement les intérêts de l'Europe ». Dans ce contexte, elle a souligné l'importance de l'Initiative pour l'Europe, avancée par Emmanuel Macron.

Noël Ndong



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°012 / DURQuaP / 2019
REPUBLICUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DES ETUDES TECHNIQUES ET PRODUCTION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES ET CONTRÔLE-SUPERVISION POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SCOLAIRES DE MOUKOUNDZI-NGOUAKA « SORBONNE » ET « MALONGA ECOUTE » DANS L'ARRONDISSEMENT 1 MAKÉLÉKÉLÉ.

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-097-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Etudes techniques et production du Dossier d'Appel d'Offres et Contrôle-supervision pour les travaux de réhabilitation des établissements publics scolaires de Moukoundzi-Ngouaka « Sorbonne » et « Malonga Ecoute » dans l'arrondissement 1 Makélékélé ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à élaborer les études techniques (APS, APD et DAO) et d'assurer le contrôle et la supervision des travaux de réhabilitation des écoles primaires de Moukoundzi-Ngouaka « Sorbonne » et « Malonga Ecoute » dans l'arrondissement 1 Makélékélé.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DUR-QuaP) invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations

démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculum vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera sélectionné selon la méthode « Qualité et Coût (SFQC) » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 06 janvier 2020 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO. -**

DISPARITION

Bernard Okongo conduit à sa dernière demeure

Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a rendu, le 20 novembre à Brazzaville, un dernier hommage à son secrétaire général avant d'être porté en terre au cimetière du centre-ville.

Décédé à l'âge de 64 ans, Bernard Okongo, marié père de trois enfants, laisse derrière lui le souvenir d'un homme dévoué à la cause nationale, d'un chef à l'écoute, a-t-on appris.

« C'est un monsieur qui était jovial. Avant de dire quelque chose qui était difficile à entendre, il réfléchissait. Mais c'est avec un sourire qu'il annonçait ce qui était difficile pour moi à comprendre et à entendre. C'était un homme qui aimait son travail et qui aimait tout le personnel qui travaillait avec lui. Et c'est un grand regret. C'est une grande perte en cette personne du secrétaire général du CESE », a témoigné, l'âme abattue, Emilienne Raoul, présidente du CESE.

Le rapporteur de cette institution, Louis Patrice Ngagnon, retient de Bernard Okongo une personne ouverte, un homme généreux. « Je peux dire que c'était la béquille de cette maison. Il a porté cette maison dans son quotidien. J'ai découvert un monsieur généreux. Mais il faut dire, un militant de la cause parce que pour ce Conseil, il n'a ménagé aucun effort. Pour preuve, le 4 novembre quand il nous quitte, il part du bureau après avoir travaillé régulièrement. Quand il arrive à son domicile, c'est à ce moment que se produit l'irréparable. Le pays perd là un cadre. Il

nous faut beaucoup de ressources et beaucoup de recul et d'imagination pour qu'on lui trouve un remplaçant digne de la hauteur du niveau du travail qu'il a laissé au sein du Conseil », a-t-il affirmé, le cœur serré. D'une voix émoive, Alphonse Malonga, directeur des Affaires socioculturelles, ne manque pas de mot, au cours de l'éloge funèbre, pour décrire les ambitions et le dévouement d'un homme dont la perte laisse pour cette institution « un vide immense ». « Pour nous qui l'avons côtoyé au CESE, quatorze ans durant, nous l'avons trouvé toujours infatigable, dévoué, préoccupé à accomplir avec tant de bonheur des missions et travaux aussi difficiles que passionnants de conseils. Comme tout malheur public, cette perte est et devient pour nous tous un juste sujet d'éternels regrets », a-t-il rappelé.

Une carrière à multiple facette

Après de brillantes études primaires et secondaires aux écoles de Liboka et d'Edou, puis au CEG d'Oyo, dans la Cuvette, Bernard Okongo obtient successivement un Certificat d'études primaires élémentaires et un Brevet d'études moyennes générales. En 1978, au lycée Champagnard de Makoua, il décroche un baccalauréat A4. Engagé en 1980 dans la Fonction



publique congolaise en qualité de contractuel et mis à la disposition de la direction de l'orientation et des bourses, il y évolue jusqu'en 1982 comme collaborateur au service de l'orientation, division « attribution des bourses ». Après deux ans de bonnes prestations, il s'y illustre déjà comme collaborateur « exemplaire et infatigable ». Il entame ensuite un cursus universitaire en suivant, entre 1983 et 1988, un stage de formation à l'Institut supérieur de gestion du personnel de Paris, en France, où il sort titulaire d'un Certificat supérieur de gestion des ressources humaines, puis d'un Diplôme d'études approfondies en gestion des ressources humaines.

De retour au Congo, Bernard Okongo reprend ses activités professionnelles, en qualité de collaborateur à la direction générale du Travail. Il assume

Emilienne Raoul déposant la gerbe de fleurs ainsi, entre 1991 et 1992, la fonction d'attaché administratif au cabinet du ministère du Travail. En 1990, il y est promu assistant du directeur général. Ces nouvelles fonctions qu'il découvre avec intérêt, et auxquelles il se consacre avec abnégation et brio, lui valent d'être nommé par la suite assistant du directeur général de la Fonction publique. Au ministère chargé de la coordination de l'action gouvernementale, il a occupé, de 1998 à 2004, celle de délégué de la Fonction publique.

« La force de Bernard Okongo résidait, il faut le souligner, dans sa passion pour la question de la gestion des ressources humaines qu'il a affectionnée jusqu'à ses derniers jours », note l'oraison funèbre.

Les diverses fonctions qu'il a exercées avec passion ne l'ont pas empêché, tou-

jours désireux de servir, d'exercer dans l'enseignement supérieur avec « zèle et dévouement ». En effet, en tant que spécialiste de la gestion des ressources humaines, il a fréquemment été sollicité pour dispenser, pendant de nombreuses années, l'enseignement de ce module au centre d'informatique et de recherche de l'armée et de la sécurité. Le couronnement de cet « élogieux » parcours administratif et professionnel est intervenu le 16 mars 2005, date à laquelle il est nommé secrétaire général du CES par le président Denis Sassou N'Guesso.

« En effet, durant les quatorze années d'exercice, il a, de façon inexprimable, fortement contribué à l'atteinte de son objectif qui est de faire connaître sa position et de formuler des avis et recommandations dans le cadre du processus décisionnel. Qu'il en soit très sincèrement remercié », souligne le document.

Pour lui témoigner sa reconnaissance, le bureau actuel de cette institution s'est fixé comme objectif essentiel, la poursuite de cette rigueur pour accroître la qualité et la lisibilité de l'action menées par le bureau du Conseil. Ses compétences et son dévouement à la cause nationale lui ont de surcroît valu d'être décoré, « ambassadeur de la paix » par le président de la République.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIKAN CAMPUS

We will make you love learn and apply

Breakfast CONNEXION

R.D.C & RÉPUBLIQUE DU CONGO L'ÈRE DES PROJETS TRANSFRONTALIERS

LE 30 NOV. 2019 - 11H À 14H30

HÔTEL ELBO, 6 RUE FAIDHERBE
AU BORD DU FLEUVE CONGO - BRAZZAVILLE

TARIF : 60 000 FCFA / 100,00 \$

THÈMES :

BANQUE / FINANCE / ASSURANCE
MATIÈRES PREMIÈRES / ÉNERGIE

LE PREMIER DÉJEUNER D'AFFAIRES ET D'OPPORTUNITÉS RÉUNISSANT DES DÉCIDEURS
ET DES DIRIGEANTS DES GRANDES ENTREPRISES DE LA RDC ET DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

RÉSERVATIONS : info@afrikancampus.com +242 06 844 5867 / +242 06 56 74 467



designbyevie.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

Zoom eco

LE GRAND



TOP cong

RAWBANK

FEMME
ENTREPRENEURE

BANK
& INVESTMENT

b.map

ELBO

DIGITAL
GATEWAY

LCB Bank
Groupe BPCE Bank



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX

Les acteurs du système financier congolais renforcent leurs efforts

Le personnel des banques, de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) ainsi que des magistrats et officiers de la police judiciaire participent, du 25 au 29 novembre, à Brazzaville, à un atelier de formation portant sur « Le rôle et la responsabilité des acteurs du système financier et des autorités de poursuites dans la prévention de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme ».

L'atelier organisé par l'Anif, en collaboration avec le Centre de formation de la profession bancaire, a pour objectif de prémunir le Congo contre l'utilisation criminelle de sa place financière.

« L'efficacité et le succès dans la lutte contre le blanchiment des capitaux, notamment au plan de la prévention, dépendent de la création et de la mise en commun au niveau national, des capacités d'analyse des risques et de la connaissance des phénomènes par les différentes autorités compétentes impliquées dans cette lutte », a déclaré le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, présidant la cérémonie d'ouverture.

Au plan opérationnel, d'après lui, il est observé quelques évolutions majeures, attestant le dynamisme du dispositif congolais. « L'augmentation considérable de soupçons est la preuve que les institutions financières, les banques, les établissements de microfinance maîtrisent, de mieux en mieux, les diligences qui sont les leurs, en matière de lutte contre ce fléau », a-t-il relevé.

Notons que c'est depuis 2018 que l'Anif est devenue membre du groupe Egmond (forum international, créé en 1995, qui réunit, au niveau mondial, les services chargés de recevoir et de traiter les déclarations de soupçons de blanchiment et de financement du terrorisme), un accord qui lui donne large accès à l'information auprès de cent soixante-sept pays que compte ce groupe.

Toujours dans l'optique de lutter contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, il s'est tenu, au mois d'août dernier, à Brazzaville, un séminaire de lancement de l'évaluation mutuelle des risques en matière de prévention contre ce fléau.

Lopelle Mboussa Gassia

CUVETTE OUEST

692 095 500 FCFA pour la construction du pont sur la Lembessi

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a posé, le 22 novembre à Mbama, la première pierre marquant le lancement des travaux de construction du nouvel ouvrage.

Les travaux de construction de l'ouvrage de franchissement de quarante mètres de long, au PK 17+000 de l'axe Ewo-Talas, seront réalisés par la société forestière Christelle et entièrement financés par l'État congolais pour une durée de six mois.

L'ancien pont de type métallique à cadre fermé, construit dans les années 1964 par la société LTPA, avait été démolé en 2014 par un véhicule de type camion benne, qui avait accroché ses traverses supérieures lors d'un passage hasardeux sur l'ouvrage.

Cette situation a occasionné longuement la rupture du trafic entre Ewo-Mbama et Etoumbi, dans la Cuvette ouest, empêchant ainsi la libre circulation des personnes et des biens. « Le gouvernement, soucieux de régler définitivement cette question de désenclavement de l'arrière-pays, prend ainsi, ici et maintenant, l'engagement de réaliser cet ouvrage dans les meilleurs délais, et dans le respect des normes techniques admises dans la profession », a déclaré Lambert Oléa, directeur général de l'Équipement, lors du lancement des travaux. « Notre force vient de vous (les autorités, Ndlr). Nous avons attendu longtemps pour la construction de ce pont. Aujourd'hui, nous sommes satisfaits du lancement des travaux », a affirmé, au nom de la population, le chef du village Mbama, Alphonse Mbah, avant de souhaiter le bon déroulement du chantier.

Le nouveau pont sera constitué, d'une

part, de poutres à treillis longitudinales porteuses, formées à partir de panneaux métalliques modulaires assemblés entre eux à leurs extrémités haute et basse par des broches et, d'autre part, de poutres transversales reliant les poutres longitudinales et supportant les éléments modulaires de plate-lage constitutifs de la chaussée à une voie de circulation.

Cet ouvrage d'art à travée unique sera constitué d'un tablier qui aura une voie unique d'une largeur de 4,15m avec deux trottoirs intérieurs. Deux culées en béton armé ont été prévues, avec un tablier métallique et une ossature à triple structure. Le pont sera de type Bayley, constructeur de pont métallique anglais de renommée mondiale. « Ce pont sera identique à celui réalisé par la même entreprise, sur la rivière Kouyou, à Mbama », a précisé le directeur général de l'Équipement.

La protection des deux culées contre les affouillements sera garantie par une ceinture en palplanches métalliques de chaque côté. Il est également inclus la construction d'un remblai d'accès de 80m de longueur côté Ewo, et 50 m côté Etoumbi pour une hauteur variable de 1,5m à 3m.

« Ces travaux intégreront aussi le retrait hors de l'eau de la carcasse métallique de l'ancien pont effondré et sa mise en dépôt, de même que l'enrayement de l'érosion du village Obélé, que l'entreprise a d'ores et déjà maîtrisée depuis quelques jours », a souligné Lambert Oléa.

Sur ce site, il est prévu un débroussaillage de 5000 m², un abattage d'arbres de diamètre supérieur à 50 cm : quinze unités, un décapage de 3200m² du terrain naturel.

Concernant l'ouvrage d'art, l'acquisition et la mise en œuvre des palplanches métalliques de type PU22 de dix mètres par vibrofonçage : 3680ml, un remblai contigu à l'ouvrage en sable limoneux jaune : 5850m³, feront partie des travaux à réaliser. Il sera également réalisé un remblai provenant d'emprunt en sable limoneux jaune pour les accès : 1555m³ ; un béton dosé à 350kg/m³ : 11m³ ; et les aciers Fe400 pour armatures : 560kg.

Outre l'acquisition, le montage et le lancement d'une superstructure métallique de quarante mètres de long, l'entreprise en charge des travaux procédera à la fourniture et à la mise en œuvre de 200m³ de la terre végétale, d'un engazonnement de 1000m² des talus, enfin d'une épreuve de charge du pont. « Le pont s'est effondré depuis le 6 juin 2014. Cet effondrement a rendu impossible le déplacement des personnes et des biens. C'était vraiment grave et pénible. Face à cette difficulté, nous avions condamné le gouvernement. Mais, avec le lancement des travaux, nous sommes à présent confiantS que le nouveau pont sera construit », a indiqué Daly Otouna, un habitant du village Mboma situé à 3km du site de franchissement de la Lembessi.

Josiane Mambou Loukoula

INFRASTRUCTURES

La route des forestiers en chantier

L'artère permettra la libre circulation des grumiers et camions de transport des marchandises après l'entrée en vigueur, le 20 décembre, de la circulaire interdisant le passage des poids lourds sur le tronçon Owando-Yié.

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a lancé, le 22 novembre à Ewo, dans le département de la Cuvette ouest, les travaux d'aménagement de la route nationale n°10 (RN10) au tronçon Ewo-Onguia (66+400km), l'un des modules de la route dite des forestiers. Ces travaux ont été confiés à la société Dejia Wood, y compris la construction du pont sur la Ngoko, à Kebouya (34+400), dans le même département.

Ce projet routier fait partie des projets impliquant les sociétés forestières en activité au Congo, au terme d'un partenariat entre elles et le gouvernement.

La réhabilitation de la RN10 sera mise en œuvre par le protocole d'accord technique n°148, du 7 octobre dernier, pour un financement, par l'État congolais, de 4 709 685 565 FCFA. Cette route sera construite conformément aux normes forestières pour les terrassements et celles des travaux publics pour la construction du pont sur la rivière Ngoko.

Alors que se développait la dorsale ouest du pays, le gouvernement s'attela à construire la RN1 sur ses tronçons Pointe-Noire-Dolisie et Dolisie-Yié et la RN2, sur ses tronçons Owando-Makoua-Mambili et Mambili-Liouesso-Ouesso aux normes édictées par le code de la route en

zone Cémac, entré en vigueur en 2001. « Depuis l'arrêt des travaux sur différents fronts de nos routes et notamment sur la RN2, au tronçon Yié-Owando, il a été observé une dégradation continue et très prononcée suite à l'accroissement du trafic des grumiers et aux surcharges. La poursuite de la dégradation de la RN2 l'expose à coup sûr à de sérieux risques de coupure », a déclaré Blaise Onanga, directeur général de l'Entretien routier.

Cependant, la RN2, sur ses tronçons Brazzaville-Etsouali, Etsouali-Obouya et Obouya-Owando, construits dans la période allant de 1963 à 1984 sous l'ancienne législation coloniale du 4 octobre 1932, la route subit une forte sollicitation, notamment avec le trafic lourd des grumiers et le transport des matériaux de construction des différents chantiers de la partie septentrionale du pays, des produits pétroliers et surgelés. « A l'instar de la RN1, présentement en concession, la RN2 était prévue intégrer cette même concession dans quelques années sous réserve que l'État congolais ait réhabilité et renforcé le tronçon Brazzaville-Owando pour un trafic T3, soit mille à trois mille véhicules par jour », a fait savoir Blaise Onanga.

Dans le processus de remise à niveau de la RN2, tronçon Brazzaville-Owan-

do, la priorité a été donnée aux tronçons les plus dégradés, à savoir Djiri-Ingah, confié initialement à la société Escom, Etsouali-Oyonfoula, à la société Socofran, enfin Gamboma-Ollombo, confié à la société SGEC-Congo. « Les travaux desdits tronçons ont été amorcés mais faute de financement, des travaux sont suspendus depuis quelques années à l'exception du traitement de quelques points noirs sur le tronçon Djiri-Ingah par la société CSCEC », a-t-il souligné.

Un nouvel itinéraire pour les poids lourds

Pour remettre en l'état ce patrimoine routier, le gouvernement a décidé de la mise à niveau progressive de la RN2 sur son tronçon Brazzaville-Owando. Ainsi, il a également décidé que pendant la durée des travaux qu'impose cette mise à niveau, la circulation sera strictement interdite aux camions grumiers, d'une part, et aux transports lourds des marchandises, au-delà d'un poids total autorisé en charge de trente tonnes, d'autre part, et ce, conformément aux prescriptions contenues dans la circulaire n°0010/PM-CAB du 3 novembre 2019, relative aux mesures conservatoires pour la préservation du patrimoine routier national bitumé.

Selon cette circulaire, le trafic des



Emile Ouosso lançant les travaux de la route des forestiers, à Ewo

camions grumiers et des transports lourds des marchandises empruntera, à partir du 20 décembre, la route dont l'itinéraire est Owando-Ngoko-Kemvuo-mo-Ewo-Onguia-Okoyo-Okali-Lékana-Kebara-Ingoumina (Zanaga)-Mapati-Missama-Makabana-Mila-Mila-Mandzi-Nkoungou (Hinda)-Lemba-Pointe-Noire et les bretelles dites route des forestiers. « Les usagers de la route peuvent transporter leurs biens de Sembe dans la Sangha, d'Ewo dans la Cuvette ouest, de Lékana dans les Plateaux, de Zanaga dans la Lékoumou et de Mossendjo dans le Niari pour le port de Pointe-Noire sans recourir à la RN2, Ouesso-Brazzaville ni à la RN1, Brazzaville-Pointe-Noire », a indiqué le directeur général de l'Entretien routier.

La route dite des forestiers, dorsale ouest du pays, est inscrite, depuis quelques années, en bonne place parmi les défis auxquels s'attelle le gouvernement dans sa politique de développement des infrastructures routières de plus en plus proches des bassins de production.

Pour mémoire, ce ministère, sous l'impulsion de son chef en 2009, avait

pour ambition de relier le village Bolozo, dans la Sangha, au bord de la rivière Ngoko qui constitue la frontière nord-ouest du pays avec le Cameroun voisin et Madingo Kayes, situé dans le Kouilou, au bord de l'Océan Atlantique en passant par Ngbala et Sembe dans la Sangha ; Mbomo, Etoumbi, Palabaka, Ewo, Okoyo, Lekety dans la Cuvette ouest ; Ampaka, Akou, Impini, Kenkouara, Kebara dans les Plateaux ; Ingoumina, Ibe, Mapati, Komono dans la Lékoumou ; Yaya, Mossendjo, Titi, Leboulou, Kibangou, Tsembo dans le Niari ; Kola, Kakamoeka, Ikalou, Nkola, Tchizalamou, Tandou Youmbi et Madingo Kayes dans le Kouilou où le gouvernement ne cesse d'examiner la possibilité de développer un second port en eau profonde à l'instar de celui de Pointe-Noire.

Pendant que ce rêve se concrétisait, les derniers chantiers reliant Madingo Kayes à Kakamoeka par la société forestière Trabec, Mossendjo à Kibangou, Lékana à Lekety et Mbomo à Sembe par la société Sipam enfin Sembe à Bolozo, par la Congolaise industrielle des bois, ont été rattrapés par la conjoncture économique, forçant ainsi l'arrêt des travaux.

J.M.L.

ACTION HUMANITAIRE

Les partenaires se mobilisent en faveur de la population victime des inondations

Après les agences du système des Nations unies qui ont affrété, le 22 novembre, un bateau chargé de sept cent quarante-trois tonnes d'aliments et de matériels destinés à environ cinquante mille personnes touchées par les inondations dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Likouala, l'ambassade des Etats-Unis vient de mobiliser des fonds pour venir en aide à cette population en détresse.

Selon l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell, qui a exprimé la solidarité de son pays au Premier ministre, les fonds apportés, sans en indiquer le montant, font suite à l'appel lancé par le gouvernement. « Ces fonds d'urgence vont permettre de mettre à la disposition de la population victime des inondations de l'eau potable, des latrines communautaires, des pompes pour l'évacuation des eaux, l'acquisition des kits d'hygiène et d'assainissement y compris les produits destinés au traitement des eaux », a précisé le diplomate américain, dans un communiqué de presse.

Au Congo, l'ambassade des Etats-Unis fait partie des partenaires souvent actifs dans l'assistance de la population en détresse. Dans le Pool, elle a été, grâce à son représentant, parmi les premiers partenaires du pays à venir en aide à la population de ce département, en lui offrant l'essentiel pour retourner dans la communauté et recommencer une vie normale.

Guy-Gervais Kitina

DROITS DES ENFANTS

Une marche de soutien prévue le 30 novembre à Brazzaville

La manifestation, dont le point de départ sera la mairie centrale, est organisée par le gouvernement en partenariat avec les agences du système des Nations unies. Elle s'inscrit dans le cadre de la célébration du trentième anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE).



Des officiels posant avec les enfants/Adiac

Placés sur le thème « Pour chaque enfant, tous ses droits! », les trente ans de la CDE ont été célébrés, le 21 novembre à Brazzaville, en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba. Une occasion pour l'exécutif de passer en revue les principaux progrès accomplis dans la réalisation des droits de l'enfant, de sensibiliser à nouveau tous les acteurs locaux à ces droits afin de les promouvoir et les mettre en lumière.

Selon Clément Mouamba, il s'agit aussi de poser des actes concrets en faveur des enfants du Congo.

En effet, le Premier ministre a reconnu que plusieurs défis liés à l'atteinte des Objectifs du développement durable restent à relever et que bon nombre d'indicateurs sont à améliorer. C'est ainsi qu'il a appelé les partenaires au développement, les organisations de la société civile, notamment les communautés et le secteur privé, à constituer un partenariat fort autour du gouver-

nement pour réaliser un environnement protecteur en faveur des enfants du Congo. « Agissons maintenant ensemble pour préserver et assurer les droits de l'enfant », a-t-il exhorté. La représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) au Congo, Micaela Marques de Sousa, a, quant à elle, rappelé la nécessité d'un partenariat inclusif impliquant tous les acteurs concernés dans la protection des droits des enfants.

Il s'agit, entre autres, des jeunes, parents, des professionnels de l'éducation et les travailleurs sociaux, la société civile, le monde universitaire, le secteur privé et les médias. « Pour atteindre ces objectifs, l'Unicef encourage un large partenariat en faveur des enfants au Congo, au cours des prochains mois, des prochaines années pour que la promesse de la convention de Vienne soit une réalité pour chaque enfant », a-t-elle souligné.

La coordonnatrice du système des

Nations unies au Congo, Suze Percy Filippini, de son côté, a invité les différents acteurs à conduire une action concertée et convergente dans le prolongement des initiatives du gouvernement. Ceci en faveur de la promotion des droits de l'homme, en général, et ceux des enfants congolais, en particulier. Elle a, par ailleurs, réaffirmé l'engagement du système des Nations unies à accompagner les efforts du Congo dans la mise en œuvre des politiques favorables à la promotion et à la réalisation des droits de l'homme et de l'enfant.

Se félicitant des efforts consentis par le gouvernement dans l'amélioration de la situation des enfants congolais, le secrétaire général du parlement des enfants du Congo, Jonathan Guina, a invité le pays à faire le bilan des trente ans de la CDE. Notons que la République du Congo a ratifié cette convention, le 14 octobre 1993.

Parfait Wilfried Douniama

L'Association des éducatrices pour le développement suggère la gratuité scolaire de la petite enfance

L'organisation que préside Bernadette Miassouassouana a plaidé, le 22 novembre à Brazzaville, pour la gratuité scolaire et la politique d'aide au développement, en faveur de la petite enfance, dans le cadre du trentième anniversaire de la convention des Nations unies relative aux droits des enfants.

« L'enseignement primaire au Congo est gratuit et obligatoire, mais le préscolaire ne l'étant pas, cette situation est très préoccupante pour accéder à un développement harmonieux de la petite enfance de 3 à 5 ans », a indiqué la présidente de l'Association des éducatrices pour le développement (AED).

Quarante-huit enfants, âgés de 2 à 5 ans, accompagnés par les parents ou leurs instructeurs d'écoles privées, ont pris d'assaut le siège national de l'association pour suivre des saynètes et chanter des refrains initiés par la loi n°4-2010 du 14 juin 2010, portant protection de l'enfant en République du Congo.

« Il est vrai, il y a des écoles maternelles de l'Etat, mais elles ne sont pas construites dans tous les départements et en grande quantité. Il y a des départements qui en manquent. Dans ces locali-

tés, le plus grand nombre de ces enfants est marginalisé », a expliqué Bernadette Miassouassouana.

Dans le cadre de cette commémoration, l'AED a sollicité l'en-

gagement de tous pour qu'ensemble des synergies soient mises en œuvre en vue d'appliquer, de façon concrète, les droits des enfants.

L'association a profité de l'oc-

cas pour sensibiliser les parents et insister pour la mise en œuvre des droits des enfants, entre autres, ceux de l'éducation, la santé et la protection.

« Le Congo, pays signataire

de la convention relative aux droits des enfants, doit aussi faire mieux pour défendre et respecter ces droits, à travers sa politique d'aide au développement », a insisté Bernadette Miassouassouana.

Dans certaines localités du pays, l'AED met en place des centres d'éveils communautaires, afin que les enfants de 3 à 5 ans soient éduqués, soignés, nourris avec des aliments équilibrés et orientés vers les centres d'état civil pour l'obtention d'un acte de naissance.

Actuellement, l'AED a mis en place huit espaces dénommés « Amis des enfants », avec l'appui financier du Fonds des Nations unies pour l'enfance, dans les localités de Kinkala, Mindouli et Kindamba dans le département du Pool, où les animatrices ainsi que les cuisiniers sont recrutés sur le terrain pour mettre en œuvre les activités récréatives, éducatives et autres.

Fortuné Ibara



Photo de famille

FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE-PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

Insertion légale

Cabinet de Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat à la cour, 94-98 Avenue Boulevard Loango, enceinte immeuble NKOUKA, en face du Port autonome de Pointe-Noire, Centre-ville, Tél: 06.664.84.37 / 04 494 41 00 / 05 549 36 31 / 04 498 80 08 Pointe-Noire, République du Congo.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur;

En l'office de Maître Blanche Patricia MBISSIDEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, titulaire d'un office notarial dont l'adresse est sise centre-ville Plateau, 50 avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, au-dessus de Grande Cave, 1er étage (accès à côté de la boulangerie du Plateau, en face du marché Plateau), BP 469, République du Congo, le vendredi 13 décembre 2019, à 8 heures.

Aux requêtes, poursuites et diligences de la Banque Congolaise de l'Habitat en sigle « BCH », Société Anonyme au capital de F CFA

20.000.000.000, commerçante, siège social sis Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, B.P. 987, RCCM n° BZ-CGO-07-B-744, République du Congo, créancière poursuivante, en vertu d'une convention d'autorisation de découvert du 23 septembre 2013, dûment revêtue de la formule exécutoire;

Ayant pour Avocat Me Justin Joseph MOUBEMBE;

En présence, ou lui dûment appelé, de Monsieur LEMBISSA Jean Paul, Gérant de société, de nationalité congolaise, domicilié à Pointe-Noire, quartier Ngoyo-Puma, Arrondissement 6, partie saisie;

Il sera procédé, le vendredi 13 décembre 2019, à 8 heures, en l'office de Maître Blanche Patricia MBISSIDEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, titulaire d'un office notarial dont l'adresse est sise centre-ville Plateau, 50 avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, au-dessus de Grande Cave, 1er étage (accès à côté de la boulangerie du Plateau, en face du marché Plateau), BP 469, République du Congo, à la vente sur saisie immobilière, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit:

Désignation

Propriété immobilière bâtie, cadastrée parcelles n° 03, 4, 8,

bloc 12, section

BM, superficie 1 500 m², objet du Titre foncier n° 29637 sise à Pointe-Noire, quartier Ngoyo-Puma, arrondissement 6 Ngoyo;

Ainsi, au surplus, que lesdits biens s'étendent, se poursuivent et se comportent, avec toutes leurs aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve.

Mise à prix

Outres les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges

dressé par Me Justin Joseph MOUBEMBE et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, les enchères seront reçues par ministère d'avocat sur la mise à prix fixée à quatre-vingt millions de francs (80 000 000 F) CFA.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 21 Novembre 2019, par l'avocat poursuivant soussigné.

Pour extrait

S'adresser pour les renseignements

Me Justin Joseph MOUBEMBE

1° A Me Justin Joseph MOUBEMBE, Avocat poursuivant, cabinet sis à l'adresse

ci-dessus indiquée, rédacteur du cahier des charges.

2° Me Jean Bruno MPOUKOU, Huissier de justice, étude sise 37 Avenue Raymond

PAILLET, Marché central, Téléphone 05 557 13 50 / 04 439 52 21, Pointe-Noire,

République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges.

3° Maître Blanche Patricia MBISSIDEDE-SOMBO, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, dont l'adresse est sise centre-ville Plateau, 50 avenue Moé Vangoula, Immeuble Café de Paris, au-dessus de Grande Cave, 1er étage (accès à côté de la boulangerie du Plateau, en face du marché Plateau), BP 469, République du Congo, dépositaire d'une copie du cahier des charges

4° Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire où le cahier des charges est déposé.

A l'occasion de la parution de l'ouvrage de Maître Roland BEMBELLY, Docteur en Droit, Avocat à la Cour, intitulé "Code des Hydrocarbures du Congo", aux éditions Edilivre (France), le Cabinet juridique et Fiscal (JUFICONSULTING), vous prie de bien vouloir prendre part à la séance Présentation - Dédicace qui se tiendra dans les locaux de la chambre de Commerce de Pointe-Noire.

Date : 30 novembre 2019

Heure: 09 heures.

Contact: 05 749 15 17/ 06 688 62 79

rolandbembelly@yahoo.fr

Merci de confirmer votre présence

AVIS DE VENTE

Vente de terrain de 1600m² au centre ville de Brazzaville (zone du magasin diplomatique Alima)

Téléphone : 05 532 66 86

NECROLOGIE

Hypolite Matassa, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Romain Matassa (à tout-casser) et Simon Bindouga ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, Simon Bindouga, alias Tenez femmes, le 19 novembre 2019, à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n° 10, avenue de la Caravane, quartier Fond Tié-Tié. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

24 novembre 2016-24 novembre 2019, voilà trois ans que le Seigneur a rappelé à lui Martin Ntsila. À l'occasion du triste anniversaire de notre cher père, époux et grand-père, la veuve Ntsila née Kouetolo Anne-Marie, les enfants Ntsila, Raïssa, Fresnel, Laubardie et famille demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Papa tu restera à jamais gravé dans nos coeurs



M. Alphonse Ndzanga Konga, madame et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents des clans Mekoulou, Ngakalaa et Mfoui, les amis et connaissances, du décès de leur mère et grand-mère, Véronique Ombeliwe, survenu à 9h 40 mn, le vendredi 22 novembre 2019, à Brazzaville, à l'âge de 97 ans. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 47 bis, rue Epena, Talangai. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



26 novembre 2014 -26 novembre 2019 Elle s'appelait Nancy Stella Bouhoyi Tsimi, ses frères et sœurs l'appelaient « ya Tella » Les auditeurs de la DRN°1 l'appelaient « la voix qui caresse » cinq ans déjà qu'elle a été arrachée à la vie sur terre. Parti trop tôt, à fleur de l'âge, laissant derrière elle un grand vide que les années qui passent n'ont toujours pas comblé. A vous qui l'avez connu et aimée, ayez une pieuse pensée pour elle en ce triste anniversaire. Ya Tella... tu vis à jamais dans nos coeurs...



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

V Club perd le titre de leader

La défaite du club ponténégrin, le 24 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat (0-2), face à l'Etoile du Congo en clôture de la huitième journée, a eu des conséquences énormes au classement général dont AS Otoho occupe désormais la tête.

Est-ce la fin d'un règne pour V Club Mokanda ? Les premiers éléments de réponse lors des prochaines journées. En attendant, la huitième journée de la compétition a vu cette équipe régresser à la troisième place, à deux points de l'actuel leader, l'AS Otoho, puis à une unité de la nouvelle dauphine, la Jeunesse sportive de Talangai (JST).

Cela témoigne toutes les difficultés du club de Pointe-Noire à tenir la dragée haute à ceux de Brazzaville. Invaincue à domicile, cette formation qui a mené la course pendant cinq journées a souvent perdu sa place à chaque contre-performance à Brazzaville. Après avoir abandonné pour la première fois son fauteuil en s'inclinant face au Racing club de Brazzaville, avant de le reprendre la journée d'après, elle a concédé face aux Stelliens son deuxième revers à Brazzaville qui a eu les mêmes conséquences.

L'Etoile du Congo, actuellement onzième au classement, a pour la première fois de la saison enchaîné sa deuxième victoire en terrassant, cette fois-ci, un gros. Gotrand Ngounimba a donné l'avantage aux siens, sur leur première véritable occasion, à la 10e mn. En difficulté pendant une bonne partie de la seconde mi-temps, Etoile du Congo a su maintenir cet avantage, grâce à son gardien Pavhel Ndzila. Ce dernier a sorti un arrêt de grande classe face à un attaquant de V Club, dans le dernier quart d'heure. Les vert et jaune se sont mis à l'abri à la 86e mn grâce à une réalisation de Mathews Botamba, ancien joueur



V Club s'incline face à l'Etoile du Congo et perd sa première place/Adiac

de l'As Otoho.

Cette équipe a certes glané trois nouveaux points mais n'avance toujours pas au classement général. Elle reste onzième après la victoire du FC Kondzo à Pointe-Noire (2-1), devant Nico-Nicoyé, et celle de l'Interclub devant le Racing club de Brazzaville (2-1). Avec dix points, l'Etoile du Congo est à une longueur de la septième place, occupée par le Club athlétique renaissance aiglon (Cara). Le Cara, en effet, n'a plus gagné depuis le 27 octobre, date à laquelle il avait dominé les Diables noirs (2-0), en match comptant pour la quatrième journée. Les

Aiglons n'ont pris qu'un point sur les quatre journées suivantes. Après le nul à Dolisie face à l'AC Léopards, ils ont enregistré leur troisième défaite d'affilée samedi, en s'inclinant (0-2) face à la JST. Cette dernière compte désormais dix-sept points, soit un de retard que l'AS Otoho (dix-huit points) qui a dominé l'AS Cheminots à Pointe-Noire (2-0), avant d'enfiler le costume de leader après huit journées. Il ne lui reste qu'à le confirmer.

Patronage Sainte-Anne, pour sa part, conserve sa quatrième place, malgré sa défaite (0-1) à Dolisie contre l'AC Léopards. Les Fauves du Niari (treize

points) gagnent une place au classement, en se plaçant désormais sixièmes, derrière les Diables noirs, qui ont eu toutes les peines du monde à battre Tongo FC, la lanterne rouge, dimanche. Inefficaces devant les buts de Tongo à plusieurs reprises, les jaune et noir se sont fait surprendre à la 55e mn quand Thephane Pougou a ouvert le score. Mais la suite des débats a leur donné raison, en égalisant à la 63e mn par Prince Mouandza, avant de prendre définitivement l'avantage à la 67e, grâce à Eric Kandza.

Le classement issu de la huitième journée

1-AS Otoho (dix-huit points+12) ; 2- JST (dix-sept points+12) ; 3- V club Mokanda (seize points+6) ; 4- Patronage Sainte-Anne (quatorze points+3) ; 5-Diables noirs (quatorze points+1) ; 6-AC Léopards de Dolisie (treize points+3) ; 7-Cara (onze points+1) ; 8-FC Kondzo (onze points-2) ; 9-RCB (dix points+1) ; 10-Interclub (dix points-2) ; 11-Etoile du Congo (dix points-3) ; 12- Nico-Nicoyé (quatre points-9) ; 13-AS Cheminots (trois points-8) ; 14-Tongo Fc (deux points-9).

James Golden Eloué

VOLLEY-BALL

L'équipe de Diaspora remporte le tournoi des vétérans

La formation a survolé la compétition et a battu en finale celle d'Ewawa de Pointe-Noire, deux sets à zéro (25-22 et 25-12), le 23 novembre, au gymnase Henri-Elendé.

Diaspora a gagné tous ces matchs par forfait du fait que ses adversaires programmés n'ont pas fait le déplacement de Brazzaville. Elle avait ainsi toute son énergie pour dominer Kinda Odzoho de Brazzaville, en demi-finale (deux sets à un), puis les Ponténégrins d'Ewawa en finale. Ceux-ci avaient eu raison sur l'équipe gabonaise et tenante du titre, Manga Corpo (deux sets à zéro), mais n'ont pas pu donner le meilleur d'eux-mêmes en finale, après avoir joué deux matchs successifs.

« C'est pour une première fois que nous participons à cette compétition et voilà, nous sommes déjà champions. Certes, l'équipe adverse n'a pas bénéficié du même temps de repos que nous, mais avons misé sur l'organisation et l'efficacité des jeunes.



Séquence du match Diaspora-Ewawa de Pointe Noire/Adiac

Ici, personne ou aucune équipe est mieux que l'autre. C'est un tournoi des vieilles gloires. Nous sommes venus nous amuser et c'était formidable », a indiqué Urbain Nkounkou, coach de Diaspora. Ce championnat, organisé par la Fédération congolaise de volley-ball (Fécovo), est réservé aux anciens joueurs de la discipline. Cette fois-ci, c'est la vétérane 2018-2019, Sara Ahoui, qui en était la marraine. Au départ, huit équipes du Congo, de la République démocratique du Congo (RDC), du Gabon ainsi qu'une de l'ambassade de France au Congo ont été programmés à cette compétition, mais les représentants de la RDC s'étaient désistés à la dernière minute. Selon les organisateurs, cette douzième édition a permis, comme les précédentes, de valoriser une fois de plus les vieilles gloires.

Rude Ngoma

FILIÈRE MANIOC

Des producteurs de la Bouenza initiés à la fabrication du gari

Au total, soixante agriculteurs seront formés par des experts du Programme alimentaire mondial (PAM), pendant un mois, en vue de renforcer leur savoir-faire sur la transformation du manioc en gari.

Une délégation d'experts béninois et ivoiriens, accueillie par le PAM, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, séjourne depuis le 11 novembre dans le département de la Bouenza, pour une mission d'appui à la fabrication des machines destinées à la transformation du manioc.

Ces experts ont, en outre, la mission d'établir un diagnostic, de former et rehausser le niveau de vie des producteurs à travers des techniques innovantes de transformation de manioc ainsi que de valoriser la chaîne de valeur de ce produit en vue d'améliorer la situation alimentaire et nutritionnelle.

« Le manioc est la base de l'alimentation des Congolais, il s'agit aussi d'une filière qui peut être améliorée et être une source de croissance économique et de revenus », a indiqué le représentant du PAM, Jean Martin Bauer.

Le gari, une farine de manioc largement consommée en Afrique de l'ouest, est bien sûr fabriqué au Congo mais d'une manière artisanale, a-t-il indiqué. « Ce que nous voulons, c'est renforcer la capacité des mécaniciens congolais à fabriquer des machines qui permettent de transformer le manioc en gari. Cela permettra de mettre sur le marché des produits de manioc de meilleure qualité avec moins de travail, plus de valeur ajoutée au bénéfice de ces groupements », a expliqué le représentant du PAM. Le choix de la Bouenza résulte du fait que depuis les années 1950, le gari y est fabriqué et vendu. Cette zone est donc connue pour sa production artisanale et l'existence des groupements de production de ce produit. « La Bouenza sera donc un point de départ car il n'y a pas que ce département qui produit le manioc de bonne qualité au Congo. Par contre, ce qui est fait sur place pourra bénéficier au reste du pays », a signifié le fonctionnaire onusien.

Gloria Lossele

ENVIRONNEMENT

Le planting d'arbres se poursuit dans les établissements scolaires

L'opération est initiée depuis le 21 novembre par l'Association pour le reverdissage de la ville de Brazzaville (ARVB), que dirige Paul Ndinga, dans le souci de redonner à la ville capitale son ancienne image de « Brazza la verte ».

Le planting a débuté au collège et lycée Antonio-Agostinho-Neto, en passant par l'école primaire et collège de la Liberté, à Talangai, dans le sixième arrondissement. Elle se poursuit dans les établissements primaires et collège Auguste-Bitsindou ainsi qu'à l'école primaire Mokondzi-Ngouaka, à Makélékélé, le premier arrondissement.

Au total, deux cents espèces de terminalia mantaly seront plantées, à raison de cinquante plants par établissement, a expliqué le président de l'association. L'objectif est de doter ces écoles d'une verdure en vue d'une bonne propagation de l'oxygène. Les arbres, a poursuivi Paul Ndinga, jouent un rôle important d'absorption du gaz carbonique et du méthane, qui provoquent le réchauffement climatique. L'action vise également à lutter contre ce phénomène qui s'amplifie par la destruction des arbres le long des avenues, des rues et dans les établissements

scolaires; l'érection des murs élevés de clôture des parcelles; la pollution de l'atmosphère avec des effets de serre additionnels. L'initiative s'inscrit dans le cadre des activités marquant la célébration de la Journée nationale de l'arbre, organisée le 6 novembre de chaque année.

Paul Ndinga a indiqué, en outre, que cette journée est une occasion pour les organisations non gouvernementales de sensibiliser les Congolais au planting d'un arbre. « La population congolaise ne doit pas seulement attendre cette journée pour planter les arbres, mais plutôt suivre l'exemple du projet national de reboisement qui ne s'est pas arrêté à planter les arbres pour atteindre ses objectifs », a-t-il déclaré. Il a rappelé que le geste n'est pas le premier du genre car l'association avait déjà réalisé, sur l'esplanade du Centre national de radio télévision, l'opération de planting d'arbres.

Abordant la question du suivi, le président de de l'association a sollicité l'implication des responsables des établissements à prendre le relais. « L'ARVB reviendra pour le remplacement des arbres qui ne connaîtront pas une bonne croissance, car elle envisage d'aménager les aires de repos dans la ville capitale. Toutefois, nous regrettons l'abattage des arbres sur les avenues de France, à Poto-Poto, et Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, à Mpila, entre Dr Blacher et le rond-point Ebina », a déploré Paul Ndinga.

Après avoir accompli son geste, Christ Lynhove Mampouya Antsiou, membre de l'association, s'est dit heureux d'avoir planté un arbre qui servira d'utilité publique. Il a exhorté au respect de l'environnement par des comportements responsables.

Notons que l'ARVB existe à Brazzaville depuis août 2014 et œuvre dans le cadre de l'environnement.

Lydie Gisèle Oko

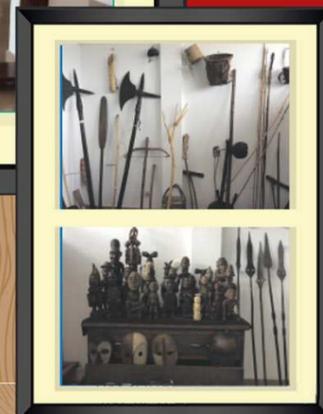
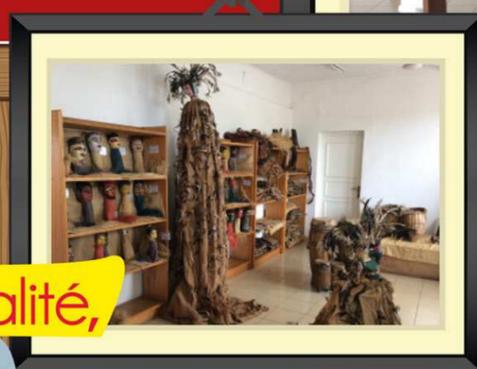
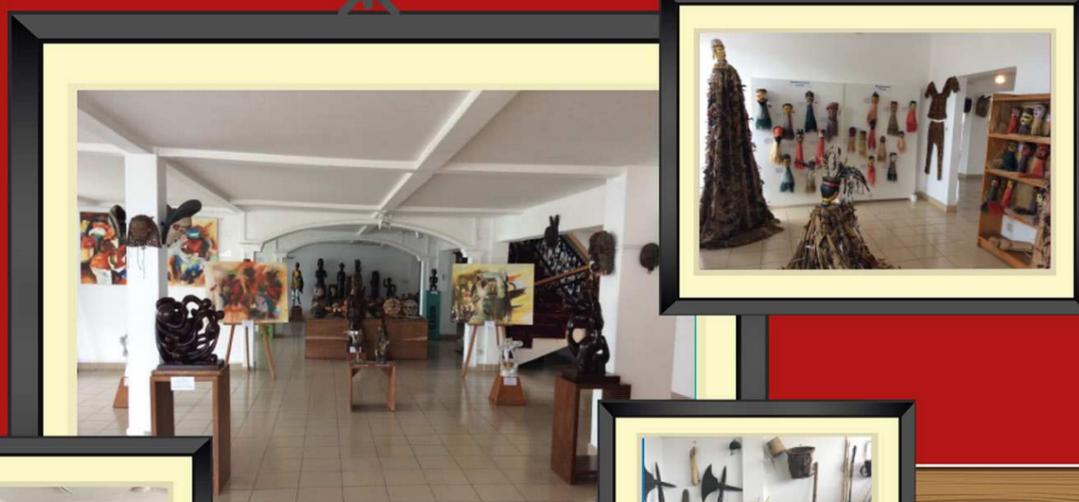
VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congogalerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

TREET CONTEST

La cinquième saison réussie

Organisée du 23 au 24 novembre au stade BBS à Pointe-Noire, par l'association sportive et des œuvres sociales (Asos), l'activité a tenu en haleine les jeunes âgés de 8 à 16 ans, venus communier autour du basket-ball et de la musique les valeurs d'entente, de fraternité et de sportivité.

Comme lors des quatre dernières éditions, les jeunes ont pris d'assaut le stade BBS dès la journée inaugurale consacrée aux phases éliminatoires des tournois play-offs 3x3 en version minime et cadette avant les grandes finales du 24 novembre.

Après des animations diverses par les groupes de danse et de musique urbaine de la place, les finales se sont disputées en présence des membres de la Fédération congolaise de basket-ball, de la ligue départementale et des anciens basketteurs invités. En minime, l'As Cheminots a battu BBS sur le score de six points à zéro, tandis que chez les U16, CPGOS a eu raison de JSK sur le score de neuf points à six.

Le trophée de fair lay est revenu aux jeunes de Black Lions. Les gagnants en concours de trois points et dunks ont été également récompensés. Les trophées, les médailles, les équipements sportifs et les enveloppes ont ainsi été remis aux sportifs méritants avec toujours en ligne de mire le crédo de l'activité : réunir les jeunes afin de cultiver l'esprit de cordialité et de sportivité.

Appréciant la démarche d'Asos,



Christian Boungou, membre de la Fédération congolaise de basket ball, a déclaré: « Nous remercions et encourageons Abi Bamanga et toute son équipe pour cette louable initiative qui permet de réunir la jeunesse autour du basket-ball. C'est une activité qui apporte du sourire et des moments de joie à cette jeu-

nesse. Cette activité qui fait vivre le basket chaque année est un bon moyen de montrer au grand public le talent de ces jeunes, la pépinière de demain. Notre souhait est que l'activité soit soutenue et qu'elle se pérennise ».

Street Contest a été aussi applaudi par l'artiste musicien Teddy Benzo, qui ne ménage aucun ef-

fort pour accompagner l'initiative. L'ancien basketteur qui a évolué en Rdc et en Afrique du Sud notamment n'a pas manqué lors de la remise des distinctions de prodiguer des sages conseils à la jeunesse ponténégrine appelée à s'élever par des actions positives.

Street Contest est une activité sportive qui a pour objectif de

partager les valeurs de tolérance et de fraternité à travers le sport. À travers le sport mais aussi la musique et la danse, les jeunes créent une symbiose entre toutes les associations et les acteurs principaux concernant la jeunesse pour échanger, évoluer et grandir ensemble.

Hervé Brice Mampouya

Unicongo tient son assemblée générale ordinaire 2019 dans un climat économique morose

L'Union patronale et Interprofessionnelle du Congo (Unicongo) a tenu son assemblée générale annuelle 2019 le 21 novembre dans la salle de conférence de l'hôtel Elais à Pointe-Noire.

Les membres de l'Union et son administration, les adhérents et les membres associés, des responsables des administrations publiques et les représentants d'organismes internationaux partenaires invités ont pris part à ces assises qui se sont tenues un an après le mandat statutaire normal de trois ans, suite à la décision prise au cours de l'assemblée générale de novembre 2018, après le constat de l'absence de candidatures à la présidence de l'Union.

La présentation du rapport moral par Christian Barros, président du Conseil d'administration, la présentation des rapports des différentes fédérations par leurs responsables ou représentants et le rapport d'activités du secrétariat général ont constitué la charpente de cette assemblée générale ordinaire annuelle.

Le rapport moral du président du Conseil d'administration s'est articulé en huit points à savoir: l'évolution de la situation économique depuis la dernière assemblée générale de novembre 2018, la situation de la dette intérieure, le climat des affaires, l'évolution du coût des facteurs économiques, le fonctionnement des organes de l'Union, la poursuite du programme d'amélioration du système de communication de l'Union, la représentation de l'Union et du secteur privé, la coopération et le partenariat.

« Depuis la dernière assemblée générale, la morosité de l'économie congolaise persiste en dépit des prévisions de croissance de 5% annoncées pour 2019 par les organismes internationaux, sur la base d'un baril de

pétrole au prix moyen oscillant entre 50 et 60 dollars US et une production pétrolière qui devrait passer de 16,5 millions de tonnes en 2018 à 18 millions de tonnes pour 2019 grâce notamment au champs pétrolier Moho Nord » a dit d'emblée Christian Barros et d'ajouter « Cette croissance n'a été perceptible dans les secteurs hors pétrole, aussi bien en termes d'emploi, de chiffres d'affaires et d'investissement. Le secteur pétrolier qui est à l'origine de près de 60% du PIB, des 2/3 des recettes budgétaires et de 90% des recettes d'exportations demeure le principal moteur de cette croissance, une croissance malheureusement non inclusive de l'économie congolaise, qui demeure une économie de rente, essentiellement extravertie et de ce fait très fragile ».

Selon lui, la dette publique intérieure commerciale a été le principal facteur de fermeture de nombreuses entreprises privées principalement fournisseurs de l'Etat, notamment dans le secteur des BTP, tandis que la dette publique sociale et la destruction massive d'emplois a provoqué une forte chute de la demande intérieure qui affecte l'activité de tout le tissu économique congolais avec les baisses de chiffres d'affaires ayant dépassé les 50% dans certains cas depuis 2015. Aussi, le lancinant dossier du climat de affaires au Congo a été au cours de toute l'année 2019 et demeure une préoccupation quotidienne des membres de l'Union. Le harcèlement permanent avec la multiplication et la superposition des contrôles de toutes natures souvent hors champ de compétences et les redres-



sements fiscaux et douaniers hallucinants, opérés sur la base des interprétations parfois hasardeuses ou des dispositions illégales, ont poussé l'Union à alerter régulièrement le gouvernement, malheureusement sans effets. Le constat peu reluisant la situation du secteur privé congolais a été la constance lors de la présentation des rapports des différentes fédérations à savoir: la fédération des parapétroliers, Agri/Forêt, Banque Assurances et Micro finances (BAM), Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Commerce, industrie, Mines solides, Pétrole, Services et Professions libérales (SPL), Telecom/NTIC, Transport, transit.

Tous les rapports ont fait état des conséquences désastreuses de la baisse de du prix du baril de pétrole et de la forte réduction des ressources de l'Etat, qui ont entraîné une accumulation de la dette publique envers le secteur privé, une contraction importante des investissements publics et privés, des effectifs des travailleurs dans tous les secteurs obligeant de nombreuses sociétés à opérer à perte pour maintenir leur structure dans le

pays.

L'assemblée générale annuelle ordinaire a également suivi avec attention la présentation du rapport d'activités du secrétariat général de l'Union par Alexandre Planelles, secrétaire général exécutif. Ce rapport a ainsi édifié l'auditoire car en dépit de la crise économique que traverse le pays, l'organe technique permanent de l'Union a néanmoins joué son rôle afin de répondre aux besoins des adhérents en information, accompagnement et assistance juridique de première main. Aussi, cet organe a apporté aux fédérations son appui dans la préparation et la tenue des réunions, notamment dans les négociations collectives et les dossiers sectoriels.

L'élection du nouveau bureau d'Unicongo a mis fin aux travaux de l'assemblée générale ordinaire annuelle. Un bureau qui se présente ainsi qu'il suit :

Président : Alphonse Missengui (Score Casino).

Vice président : Christophe Pujalte (Bolloré Transport et Logistics).

Trésorier: Prosper Bizitou (PricewaterhouseCoopers (PwC))

UNESCO

Le Congo va siéger aux instances dirigeantes

Le verdict du dépouillement des urnes, après une bataille serrée lors de la conférence générale de l'institution, qui se tient à Paris du 12 au 27 novembre, en présence de sa directrice générale, Audrey Azoulay, porte Brazzaville à la direction des instances de trois organes techniques.

Le Congo aura désormais droit de décisions au plus haut niveau de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) et ce, pour un mandat de quatre ans, dans les instances Man and biosphère (MAB), Hydrological international program (PHI) et Monitoring of social transformations (Most).

En clair, pour le premier, le MAB, il s'agit d'un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations homme-nature au niveau mondial. Lancé au début des années 1970, le MAB propose un agenda de recherche interdisciplinaire, encourage le renforcement des capacités et a pour principaux objectifs, de réduire la perte de biodiversité et d'en traiter les aspects écologiques, sociaux et économiques.

Le deuxième, le PHI, est le seul programme intergouvernemental du système des Nations unies consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, à la gestion des ressources en eau ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des



capacités. Ce programme, adapté aux besoins des États membres, est mis en œuvre par phases – ce qui lui permet d'évoluer en fonction des nécessités d'un monde en pleine mutation.

Quant au troisième, dit Most, il est un programme scientifique intergouvernemental de l'Unesco dédié aux transformations sociales. Il permet de coopérer avec les autorités nationales, les communautés des sciences sociales et humaines, ainsi qu'avec la société civile, afin de renforcer le lien entre la connaissance et l'action, qui constitue

l'une des clés pour favoriser un changement social positif. Le Congo a donc été élu pour participer à ces trois instances. Une élection aux organes subsidiaires de l'Unesco qui s'est faite « sans grands moyens », apprend-on auprès de la délégation congolaise, coordonnée par l'ambassadeur Henri Ossebi.

« C'est un sacerdoce accompli pour booster le Fonds bleu pour le Bassin du Congo et doper l'apport du Congo pour lequel le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, est en pole position dans les problématiques trans-

versales du développement durable au nom de l'Afrique, comme l'atteste sa récente désignation comme porte-parole de l'Union africaine à la COP25 en Espagne », a expliqué Henri Ossebi.

Ainsi, le Congo signe son retour dans la sphère des organes de décisions de l'Unesco. De ce fait, le diplomate congolais confie qu'en siégeant désormais au MAB et au PHI, « le Groupe africain et le Congo occupent une position enviée et stratégique pour gérer l'appui multilatéral et pluri-

disciplinaire que l'Unesco pourrait apporter à l'Afrique ».

Henri Ossebi se félicite pour ce premier dossier abouti, en attendant l'inscription de la rumba au patrimoine immatériel, un second dossier porté conjointement par les deux Congo et l'Angola. Au passage, l'ambassadeur, disposant d'un effectif réduit, salue les efforts consentis par les ministres congolais Bruno Jean Richard Itoua, Dieudonné Moyongo et Jean-Claude Gakosso.

Marie Alfred Ngoma

L'organisation veut croire à un nouveau souffle

Budget en hausse, lancement de projets, la quarantième conférence générale de l'institution semble confirmer un nouveau souffle, deux ans après l'élection à sa tête de la Française Audrey Azoulay, qui avait alors promis de restaurer la confiance dans une institution emblématique d'un multilatéralisme en crise.

« Le monde a besoin de plus d'Unesco, pas de moins d'Unesco. C'est le message clair envoyé par cette conférence générale », du 12 au 27 novembre, au siège de l'organisation à Paris, a commenté à la presse Audrey Azoulay. Pour cette dernière, le mandat de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) est au centre des enjeux du monde d'aujourd'hui, comme l'ont illustré, lors de la conférence, des « initiatives sur l'éthique de l'intelligence artificielle, l'éducation des réfugiés ou encore les sciences ouvertes ».

« Dans un cadre politique et budgétaire consolidé, avec un budget adopté en hausse pour la première fois depuis vingt ans. C'est un tournant salvateur pour l'Unesco », a-t-elle souligné.

Les cent quatre-vingt-treize pays membres ont, en effet, voté un budget en augmentation de plus de seize millions de dollars, à cinq cent trente-quatre millions. « C'est quand-même une décision rarissime dans le monde onusien d'accepter de payer un peu plus en ce moment », a estimé Nicolas Kassianides, le chef de cabinet de la directrice générale.

Un autre signe témoigne d'un « regain de confiance », selon Audrey Azoulay, à savoir le bond des contributions extrabudgétaires pour des projets ciblés, comme l'ambitieux plan de reconstruction de Mossoul, ex-fief des djihadistes en Irak, dévasté en 2017. Au premier semestre de l'année en cours, ces contributions volontaires ont aug-

menté de 41%, à cent soixante et un millions de dollars, par rapport au premier semestre 2018. De plus, les pays sont désormais à jour – « à 90% » - de leurs paiements après des années de crise aiguë et d'accumulation d'arriérés. De grands pays comme le Royaume-Uni et le Japon ont réglé leur dette, au terme « d'un dialogue approfondi ». Outre l'accent mis sur l'éducation, notamment des filles, et les mutations technologiques, dès son élection, Audrey Azoulay a érigé en priorité l'apaisement des tensions qui minaient dangereusement l'organisation, disant à l'AFP vouloir « travailler en amont sur les questions qui divisent pour trouver des solutions communes ». Soit, dépolitiser l'Unesco et la recentrer sur ses missions premières.

Décisions par consensus

Cela s'est immédiatement traduit sur les questions ultrasensibles du Proche-Orient (patrimoine de Jérusalem, éducation dans les territoires occupés...). Dès sa première année de mandat, douze décisions ont été prises par consensus, après une négociation facilitée par le secrétariat de l'Unesco entre Israël, les Palestiniens, les pays arabes, ajournant les sujets qui fâchent, trop politiques. Au point qu'en juin 2018, l'ambassadeur israélien à l'Unesco s'était prononcé en faveur d'un report du départ de son pays de l'organisation.

Israël et les États-Unis ont néanmoins quitté l'Unesco fin 2018, comme annoncé en octobre 2017, Washington reprochant à l'organi-

sation un parti pris anti-israélien. Ils avaient déjà suspendu le paiement de leurs cotisations en 2011 lorsque les Palestiniens étaient devenus membres.

Cette désaffection est restée isolée. Lors de la quarantième conférence générale, pas moins de quatre-vingt-dix ministres et neuf vice-ministres de l'Éducation, ainsi que quatre-vingt-douze ministres et vingt-quatre vice-ministres de la Culture ont ainsi répondu présents, en sus de quatorze chefs d'État, dont la plupart, il est vrai, étaient venus aussi à Paris pour le Forum de la paix des 12-13 novembre.

« Il n'y a aucun autre endroit au monde où l'on peut avoir une telle concentration de ministres de l'Éducation et de la Culture, cela prouve que l'Unesco est très pertinente sur ces questions », estime-t-on dans l'état-major de l'institution. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, avait fait le déplacement à l'ouverture, louant notamment le rôle de l'Unesco dans la défense du multilatéralisme, son travail en faveur de l'éducation, des jeunes, des sciences.

Dans ces domaines, plusieurs initiatives ont abouti lors de la conférence. L'une doit mener à une convention mondiale permettant la reconnaissance des qualifications dans l'enseignement supérieur d'un pays à l'autre, une première dans le système onusien. Une seconde est la décision de mandater l'Unesco pour travailler à l'élaboration de normes éthiques en matière d'intelligence artificielle.

Nestor N'Gampoula avec AFP

DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU 5G

Le Congo sélectionné pour la phase pilote en Afrique

Une délégation de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et de l'Union internationale des télécommunications est attendue à Brazzaville, le 24 décembre, pour le lancement de la phase test.

La première étape du déploiement du réseau comprendra une série de tests techniques et l'analyse des opérations y relatives. Elle sera suivie par le gouvernement, les opérateurs de télécom locaux, y compris par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques.

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, s'est félicité du choix du Congo pour le lancement de la phase expérimentale de la 5G et a indiqué que le succès de celle-ci pourra servir d'exemple à d'autres pays du continent. Ce succès pourra aussi les inciter à se lancer dans cette technologie qui aura pour but d'offrir aux consommateurs de nouvelles opportunités.

« Pour l'administration publique, la 5G devrait permettre d'accélérer le développement des applications nécessaires à l'e-administration et avoir un impact certain dans les domaines tels que l'e-visa, l'e-taxe, l'e-douane, mais aussi l'e-justice, l'e-santé... », a indiqué Léon Juste Ibombo, en présence des représentants des sociétés de téléphonie mobile.

Dans une déclaration le 25 novembre, le ministre de tutelle a énuméré les atouts de la cinquième génération de technologie mobile conçue pour répondre à la grande croissance des données et à la connectivité. Elle offre des débits jusqu'à dix fois plus rapides que l'actuelle 4G.

Pour les entreprises, a enfin conclu le membre du gouvernement, la 5G constitue un tournant décisif dans le développement de leurs activités. Car de nouveaux services à forte valeur ajoutée seront introduits sur le marché ; ce sera également l'opportunité d'investir sur de nouveaux segments, d'améliorer ses rendements financiers.

Fiacre Kombo